

ASS'MAT' UN VRAI MÉTIER

Les Assistant(e)s Maternel(le)s agréées
du RPE Les Alouettes, Lyon 8,
partagent leurs connaissances
et leur quotidien



PROLOGUE

Cette exploration au cœur du métier d'Ass'Mat' est née lors d'échanges réguliers, en temps communs, entre professionnelles* au RPE les Alouettes. Rires, silences et prises de recul ont aidé à la confrontation d'idées et au partage d'expériences.

Trois années de formation continue assidues ont modifié les postures des Ass'Mat' et contribué à un travail de réflexion en profondeur sur leurs pratiques et compétences.

Toutes partaient de la même conviction : accueillir l'enfant et ses parents requiert des aptitudes spécifiques, des savoirs et savoirs être enrichis par l'expérience du quotidien et l'accès aux formations.

Ce recueil met en valeur ces professionnelles de la Petite Enfance dont le métier aux multiples facettes et en constante évolution reste encore méconnu du public.

Bonne lecture !

Les Ass'Mat' agréées
et l'animatrice responsable
du RPE** Les Alouettes - Lyon 8
Mutualité Française Rhône-Pays de Savoie

« En tant que parents, nous devrions
pouvoir faire une formation d'Ass'Mat'
avant d'élever nos propres enfants. »

* La profession, bien qu'elle s'ouvre aux hommes, reste pour l'immense majorité exercée par des femmes. Pour cette raison et pour alléger la lecture du document, nous avons choisi de rédiger sous la forme neutre « Ass'Mat' », et de garder le féminin pour les autres occurrences.

** À compter de 2021, les RAM (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s) deviennent des RPE (Relais Petite Enfance).

SOMMAIRE

1 Le métier d'Ass'Mat'

- 6 Un peu d'Histoire
- 7 Vocation ou reconversion ?
- 8 Une identité professionnelle commune
- 11 Une professionnalisation croissante

2 L'accueil de l'enfant au quotidien

- 16 La socialisation
- 19 L'aménagement des espaces
- 24 Les jeux
- 25 Les repas
- 28 Le sommeil et la sieste
- 29 L'hygiène et la santé
- 30 L'acquisition de la propreté
- 32 Le portage de l'enfant
- 34 Les écrans
- 35 Les sorties
- 36 La poussette

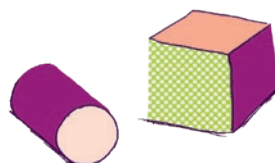
3 Les relations avec la famille

- 40 La rencontre
- 42 Pour une relation sereine
- 44 La famille des professionnelles

Témoignages

- 46 L'évolution du métier
- 50 Accueil à domicile ou en structure collective ?
- 57 Organisation périscolaire
- 61 Accueils atypiques (allaitement, handicap)
- 64 Couples d'Ass'Mat'
- 68 Maris d'Ass'Mat'
- 70 Enfants d'Ass'Mat'

72 Infos pratiques



« Élever son propre enfant
et prendre soin de celui d'autrui
sont deux choses
totalement différentes. »

LE MÉTIER D'ASS'MAT'



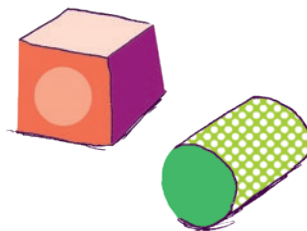
Un peu d'Histoire

Ce métier remonte à l'Antiquité. Selon le choix ou l'état de santé de la mère, parce que l'allaitement était mal vu par la noblesse, ou que confier le bébé à une autre permettait de débiter plus rapidement une autre grossesse, des esclaves ou des femmes issues de milieux populaires allaitaient les enfants d'une autre : elles devenaient nourrices ou berceuses.

Mais le métier a évolué ! Depuis 1977, on utilise le terme d'Assistante Maternelle agréée. Depuis 1990, les accueils peuvent se faire chez l'Ass'Mat', au domicile des parents ou dans des Maisons d'Assistants Maternels (Mam).

Bien qu'ils soient minoritaires, le métier est ouvert aux hommes.

« La Convention Collective a permis de faire évoluer favorablement notre statut, et les parents prennent plus facilement contact avec nous pour l'accueil de leur enfant. »



Vocation ou reconversion ?

Les parcours sont extrêmement variables : certaines font ce choix dès le début de leur activité, « comme une évidence », d'autres y viennent petit à petit.

- › Mères ou non, cadres ou employées de divers secteurs professionnels.
- › Ex-professionnelles en crèche qui préfèrent un accueil plus restreint du nombre d'enfants.
- › Suite à une période de formation, de chômage, de maladie, d'une grossesse.

« Se permettre de travailler comme l'on veut, en fonction du planning de sa propre famille. »

- › Heureuses, ou déçues, de l'accueil proposé à leur(s) enfant(s).
- › Parent solo, pour concilier une meilleure qualité de vie, familiale et financière.
- › En complément de retraite.

« Pour l'amour et le plaisir de travailler avec des enfants en bas âge. »

- › Pour ne plus subir les temps de transport, pour rester auprès de ses enfants, ou pour pouvoir suivre facilement les déplacements professionnels du conjoint.

Un Ass'Mat' :
« J'ai vu faire ma femme. Ce métier m'a permis de me sentir utile. »

Une identité professionnelle commune

LES AVANTAGES DU MÉTIER

Toutes témoignent des avantages d'une certaine autonomie d'organisation et de prise d'initiatives personnelles, ainsi que la possibilité de « gérer son temps ». Elles insistent sur la diversité des situations familiales et sur l'importance de ces rencontres, des croisements de culture et de milieux, toujours vécus comme un enrichissement personnel.

Sont évoqués aussi :

- › L'épanouissement personnel au contact des enfants en bas âge, sentiment de valorisation dans leur regard.
- › Le plaisir de contribuer à leurs apprentissages et leur évolution (éveil, socialisation, préparation préscolaire).
- › Le contact avec l'enfant qui dynamise et aide à rester « jeune ».
- › La liberté de sortir en extérieur avec les enfants.
- › L'invitation à imaginer des nouveautés dans tous les domaines (jeux, alimentation, chants, activités).

- › La possibilité de faire le choix de leur(s) employeur(s) et privilégier une famille avec qui elles ont un bon contact, des liens pouvant perdurer au-delà du contrat.
- › Bénéficier d'un cadre législatif.
- › Un régime fiscal avantageux et une rémunération correcte lors d'accueils multiples.
- › La possibilité de faire un bilan de compétences pour évoluer professionnellement.
- › La richesse des formations proposées autour du métier.

« J'ai rencontré des familles avec lesquelles nous avons partagé, échangé, ri, pleuré, fêté des anniversaires... »

LES DIFFICULTÉS DU MÉTIER

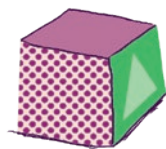
Mais travailler en solo, à domicile, n'est pas toujours évident.

Les Ass'Mat' évoquent :

- › Une responsabilité de tout instant.
- › Un métier physique (poussettes et portage amenant problèmes dorsaux ou corporels fréquents).
- › La mauvaise visualisation sociale du métier, l'image négative du travail à domicile (« Tu devrais faire un vrai métier »).
- › La relation aux parents : respecter leurs modes d'éducation, expliquer la profession, son organisation, l'aspect légal (engagements réciproques, contrats, absences, congés, etc.).
- › La difficulté à dire non à ses employeurs et à se positionner.
- › La difficulté à réagir en cas de non-dit des familles (recherche de crèche non formulée, situation familiale conflictuelle... Il faut éviter que l'enfant en soit victime.).
- › Le non-respect des horaires.
- › À l'accueil le matin, le manque parfois de communication dans la précipitation, ou à l'inverse un temps de discussion trop long avec la difficulté de séparation le soir.
- › Les retours de week-end ou de vacances difficiles pour les enfants.
- › La gestion des relations entre les parents, en particulier lors de l'arrivée d'une nouvelle famille (jalousie, appréhensions).

« La particularité du métier, c'est qu'il faut savoir gérer la relation avec plusieurs employeurs. »

- › Le souci d'harmoniser sa vie de famille, son espace privé et celui de son activité professionnelle à la maison (conjoint malade, chambres des enfants de la maison occupées par les enfants accueillis...).
- › L'isolement professionnel.
- › La lourdeur des protocoles administratifs.
- › L'accueil d'un enfant en difficulté, ou maladie découverte après avoir débuté le contrat.
- › La difficulté à gérer ses propres besoins (ex. visites médicales, rendez-vous extérieurs) compte tenu de la grande amplitude horaire.
- › Le besoin d'un travail d'accompagnement plus soutenu de la part de la Maison de la Métropole (MDM).



COMPÉTENCES REQUISES

Chaque professionnelle amène une part d'elle-même dans sa pratique et travaille « à sa façon », mais le métier requiert des compétences communes.

Savoirs être

- › À l'écoute et dans l'observation
- › souriante, accueillante et polie
- › Discrète, tolérante
- › Diplomate, souple et psychologue
- › Patient et empathique
- › Respectueuse du rythme et des besoins de l'enfant
- › Inventive, créative
- › Capable de poser des limites fermes
- › Organisée, polyvalente et multitâche
- › Vigilante et réactive
- › Disponible
- › Pédagogue
- › Dans la coéducation

Savoirs faire

- › S'adapter et communiquer avec l'enfant et sa famille
- › Accompagner l'autonomie de l'enfant, valoriser et soutenir ses apprentissages, le laisser faire ses propres découvertes, en sécurité
- › Se mettre à hauteur d'enfant
- › Laisser l'enfant évoluer à son rythme, respecter son individualité

- › Apprendre à l'enfant à respecter les règles du groupe
- › Se remettre en question et s'adapter (discussions et échanges avec d'autres professionnelles de la petite enfance)
- › Gérer les situations sensibles : conflits entre enfants, émotions
- › Planifier : menus, activités adaptées, sorties
- › S'équiper d'un mobilier et matériel adapté
- › Trier, classer, ranger, organiser (matériel, jeux, espaces)
- › Gérer les relations juridiques et administratives : contrat, bulletin de salaire, congés payés, formations.
- › Poser et protéger un cadre de travail : délimiter la sphère professionnelle et familiale
- › Se détendre, pour affronter les moments plus délicats de la journée

Une professionnalisation croissante

IL Y A 20 ANS

Pour les premières Ass'Mat' agréées, la formation était axée essentiellement sur les contrats. Il fallait attendre 2 à 3 ans après l'agrément pour effectuer une formation de 60h réparties en 2 séquences de 20h et 40h. Les relations avec les enfants et les parents n'étaient que peu ou pas abordées. Une courte initiation aux gestes de premiers secours était proposée.

ACTUELLEMENT

L'agrément est délivré par le Président de la Métropole de Lyon. Une formation initiale obligatoire de 120h est organisée et financée par la Métropole : 80h avant le 1^{er} accueil et 40h après. La formation balaie tous les domaines d'activités inhérents au métier en faisant intervenir des professionnels de la Petite Enfance. Les relations avec l'enfant, son développement, l'éveil et le jeu ainsi que la communication avec les parents sont largement abordés. Une formation de 14h aux gestes de premiers secours est dispensée. La partie contractuelle (droits et devoirs de l'employeur et du salarié) est toutefois sommairement présentée.

Cette formation et l'agrément qui en découle sont une garantie pour les parents et sécurisent les nouvelles professionnelles. L'agrément valorise le métier et permet de se référer à un tiers si besoin.

La professionnelle peut aussi accéder à la Validation des Acquis de l'Expérience du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance *via* la formation continue ou en candidat libre.

LA FORMATION CONTINUE

Avec le développement des formations, les Ass'Mat' se sentent de plus en plus en capacité d'accompagner et de soutenir des familles. Le passeport de formation, présenté lors d'un premier rendez-vous avec de nouveaux employeurs, valorise l'engagement de l'Ass'Mat'.

« Les parents sont ravis de constater que leur Ass'Mat' se forme. »

La formation continue

La formation continue permet de se remettre en question, d'affiner les postures à tenir, d'enrichir ses pratiques.

UNE MULTIPLICITÉ DE FORMATIONS

La multiplicité des formations et leur diversité sont une grande source d'ouverture : autonomie administrative, échanges et communication avec les familles, éveil et développement de l'enfant.

Retours d'expériences sur quelques formations qui ont marqué les professionnelles.

Estime de soi

« Elle permet de réfléchir à ses propres fonctionnements professionnels mais aussi personnels. Il faut savoir ne pas s'oublier. »



La communication avec les enfants

Propose des modifications de postures autour des « douces violences » (ex. : prendre le temps de consoler et de verbaliser une chute au lieu de dire à l'enfant « ce n'est pas grave »).

VAE CAP Petite Enfance

« Elle a provoqué chez moi un déclic. J'ai réalisé que j'avais des compétences, j'ai eu une vision globale de tout ce que je pouvais mettre en place. J'ai refait le tour de mon parcours professionnel. »

Analyse de la Pratique Professionnelle

« Est-ce que je fais bien ? Je me suis sentie moins seule face aux difficultés rencontrées aussi par d'autres. »

Droits et devoirs de la salariée et de l'employeur

« À faire et à refaire pour toutes! »

Prendre soin de soi pour prendre soin des autres, Gestion du stress

« Comment évacuer le stress tout au long de la journée? Nous sommes nombreuses à vivre les mêmes émotions et questionnements. »

Éveil et motricité

« Elle m'a appris à utiliser des objets, le matériel du quotidien à mon domicile pour le développement de l'enfant. »

L'alimentation

« J'ai découvert de nouveaux plats et acquis de meilleures connaissances sur l'équilibre des repas. »

L'allaitement et l'accompagnement de la famille

Des outils professionnels, une révision de ses connaissances et une base de travail afin de mieux accueillir l'enfant allaité et les parents.

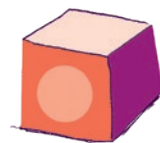
Langue des signes

Comprendre et communiquer avec l'enfant en bas âge d'une autre manière.

Les interventions au Relais

Très diverses, elles permettent de parler plus facilement aux parents de l'évolution de leur enfant.

Exemple : Psychomotricité, session « Observer », etc.

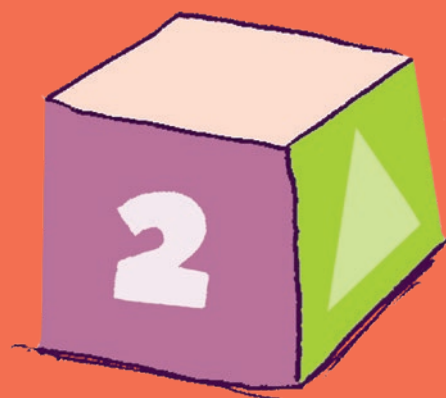


À QUAND LE DIPLÔME ?

- › Accessibilité au CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE). Mais qu'en est-il de la mise en place de passerelles vers d'autres professions en lien avec les tout-petits?
- › À quand un diplôme spécifique au métier d'Ass'Mat' agréée ?

« Aider les enfants à grandir,
se débrouiller, s'épanouir, s'observer,
s'accepter, se dépasser,
à travers les jeux, les soins,
les repères, les rituels...
C'est une coéducation. »

L'ACCUEIL DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN



La socialisation

L'enfant a naturellement besoin de contacts humains pour grandir et s'épanouir. La socialisation est un lent et long processus qui permettra de développer sa confiance en lui, de mieux gérer ses émotions et réactions, de mieux appréhender ses propres limites, comme celles des autres.

« J'assiste chaque jour à de beaux moments de partage, et les enfants créent entre eux des liens très forts. »

RÔLE DES PARENTS

Ils sont les premiers éducateurs de leur enfant. Ils vont lui proposer un cadre rassurant qui le sécurise pour s'adapter à différentes situations.

L'enfant se socialise d'abord grâce aux interactions avec ses proches : ses parents, puis sa famille, les amis, les voisins, les commerçants...



RÔLE DE L'ASS'MAT'

La socialisation continue avec le début de l'accueil.

Parents et Ass'Mat' travaillent ensemble pour permettre une séparation sereine : l'enfant pourra aller vers les autres en confiance.

L'Ass'Mat' met en place une communication propre à chaque enfant pour qu'il puisse comprendre progressivement les règles de vie commune et les consignes : politesse, notion de partage et d'entraide, respect des règles, du matériel, des lieux.

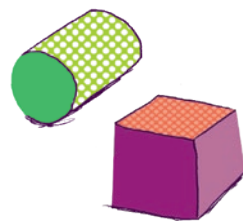
« Nous devons partager notre amour et notre affection entre tous ces enfants afin que chacun trouve sa place et se sente bien. »

Elle accompagne ses émotions lorsqu'il interagit avec d'autres personnes (adultes et enfants) et/ou animaux. Il pourra peu à peu s'adapter à l'autre, quelle que soit sa différence (physique, culturelle, religieuse, sociale, etc.).

L'organisation professionnelle et familiale chez l'Ass'Mat' assure un lien permanent avec elle et les autres enfants accueillis. Ce petit groupe vit au quotidien des situations variées qui créent des liens entre eux, pouvant perdurer après la fin de l'accueil :

- › **Un accueil familial :** rencontre de la famille, des animaux de l'Ass'Mat', des autres enfants accueillis et leurs parents.
- › **Un accueil sur un autre lieu :** il change d'environnement.

- › **Un accueil en petits ou « grands » groupes :** tranches d'âge similaires ou différentes, temps de jeu collectif, jeu libre.
- › **Des sorties quotidiennes :** au marché, au parc, à la Médiathèque, pique-nique entre collègues, dans les MJC, à des spectacles, au cinéma...
- › **Des temps communs :** au Relais Petite Enfance (RPE) ou avec des structures partenaires : crèche, maison de retraite, médiathèque, MJC, etc.
- › **Des temps de partage :** avec les parents employeurs et leurs enfants : repas de fin d'année, galette des rois, pique-nique, etc.



Accueil et séparation : un moment clé

L'Ass'Mat' est vigilante à préparer et organiser la séparation enfant/parent pour les sécuriser, physiquement et psychologiquement.

Ainsi, elle est attentive à :

- › Créer un **espace d'accueil fixe** et repérable pour l'enfant et sa famille.
- › Prévoir le doudou/tétine/foulard, appelé « **objet transitionnel** ». Il rassure l'enfant et lui permet de mieux vivre l'absence de la personne de référence.

- › Proposer un **jouet spécifique** faisant le lien entre le domicile familial et celui de l'Ass'Mat'.
- › Instaurer des **rituels d'arrivée et de départ** : musique, comptines...
- › Être **en lien avec les parents** grâce au cahier de transmission et par la parole.
- › Afficher des **repères dans le temps** pour les plus grands : dessins de petits wagons ou pendules avec l'heure de manger, de se promener, de retrouver ses parents...

LES IDÉES DES PROS

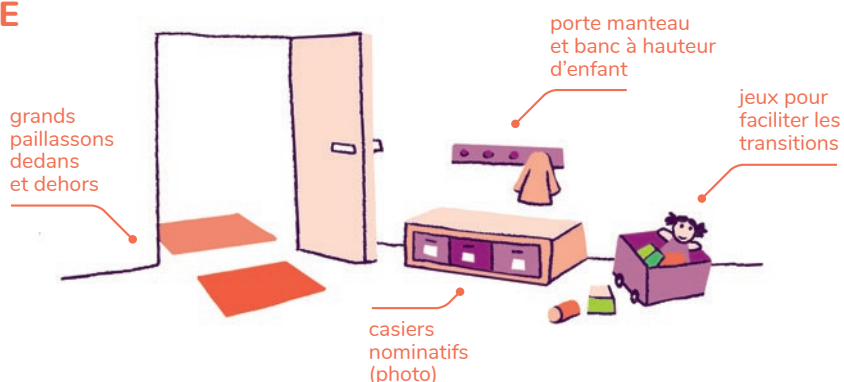


- › Livres thématiques : chez l'Ass'Mat', papa, maman, la maison, etc.
- › Musique : chansons, comptines à thèmes (bonjour, au revoir).
- › Jeux d'imitation : figurines, marionnettes (à doigts, dans un théâtre), kamishibai (théâtre japonais), théâtre d'ombres.
- › Jeux de coucou-caché avec ses mains, un foulard, des rideaux.
- › Cacher des objets dans un sac, une pochette, un bac sensoriel, les boîtes à formes.
- › Maisons/cabanes pour enfant, tunnels de motricité.
- › Les jeux à tirer, tourner, appuyer qui font apparaître et disparaître des personnages.
- › Instaurer un album photos univers familial / univers chez l'Ass'Mat'.

L'aménagement des espaces

Chaque professionnelle doit s'adapter à l'espace dont elle dispose dans son logement et faire preuve d'imagination et d'adaptation ! Le point crucial étant de faire cohabiter harmonieusement l'espace professionnel et l'espace privé.

L'ENTRÉE



Le rangement des espaces

Compter de quelques minutes à une demi-heure chaque soir. Excepté le vendredi et dimanche soir lorsqu'il faut ranger ou sortir jeux, matériel, linge, change.

Ces aménagements peuvent être permanents, remis en place chaque jour ou seulement en fin de semaine. Certaines trouvent des astuces : jouet-cuisinière pliante, table basse, tables gigognes...

Le stockage des jouets encombrants et du matériel de puériculture est souvent contraignant (rehausseurs, chaises hautes, lits, etc.).

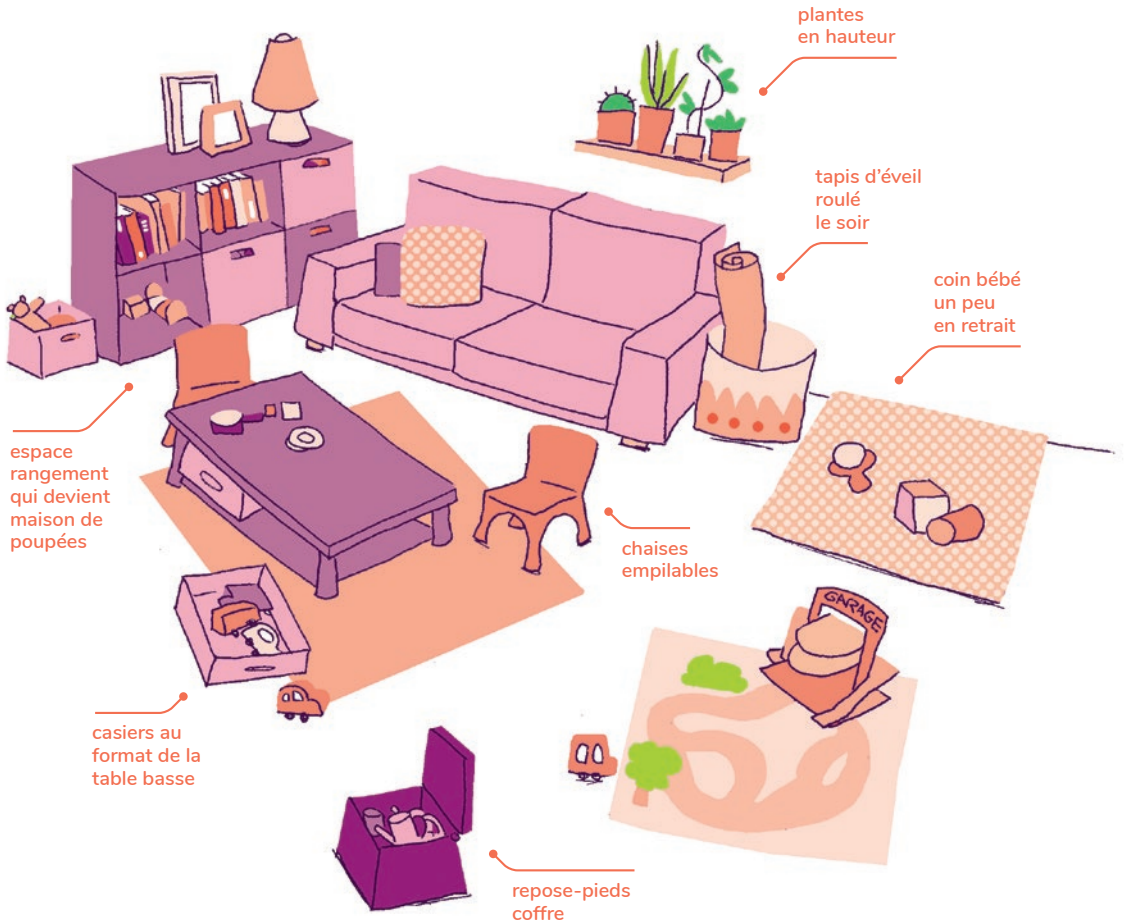
L'ergonomie

Absolument primordiale ! Pour le change, le matériel à déplacer, le mobilier utilisé, le rangement des jeux... Il est important de bien réfléchir l'aménagement pour prendre soin de soi et de son dos.

Le ménage

Aspiration, nettoyage des sols et des surfaces tous les soirs (en particulier si des animaux vivent dans le logement). Il est approfondi le dimanche (litterie, etc.).

L'ESPACE JEUX



Certaines ont une pièce réservée comme salle de jeux avec différents coins : imitation, jeux de construction, etc. Pour d'autres, des pièces sont appropriées aux enfants selon leur âge. Ou encore, une seule et même pièce dispose d'espaces différenciés par des tapis de couleurs selon l'âge des enfants.

Le couloir peut également servir d'espace pour les jeux à tirer, à pousser quand cela est possible.

Les jeux sont à la disposition des enfants ou distribués par l'Ass'Mat'. Ceux rangés sur l'étagère du bas sont destinés aux plus petits, les rayons du haut aux plus grands. Certains jeux sont mis en hauteur pour des questions de sécurité.

Le matériel de rangement

Dans le hall d'entrée ou dans la pièce à vivre : meubles avec des bacs, corbeilles, malles en osier, caisses indépendantes avec des jeux classés selon l'âge des enfants ou le type de jeux. Ce matériel est parfois intégré à la décoration personnelle.

Le nettoyage des jeux

Au quotidien en cas de salissure, à fond à toutes les vacances scolaires (machine à laver, lave-vaisselle, baignoire ou jet d'eau). Si un enfant est malade, installer une caisse spécifique qui simplifiera le nettoyage journalier.

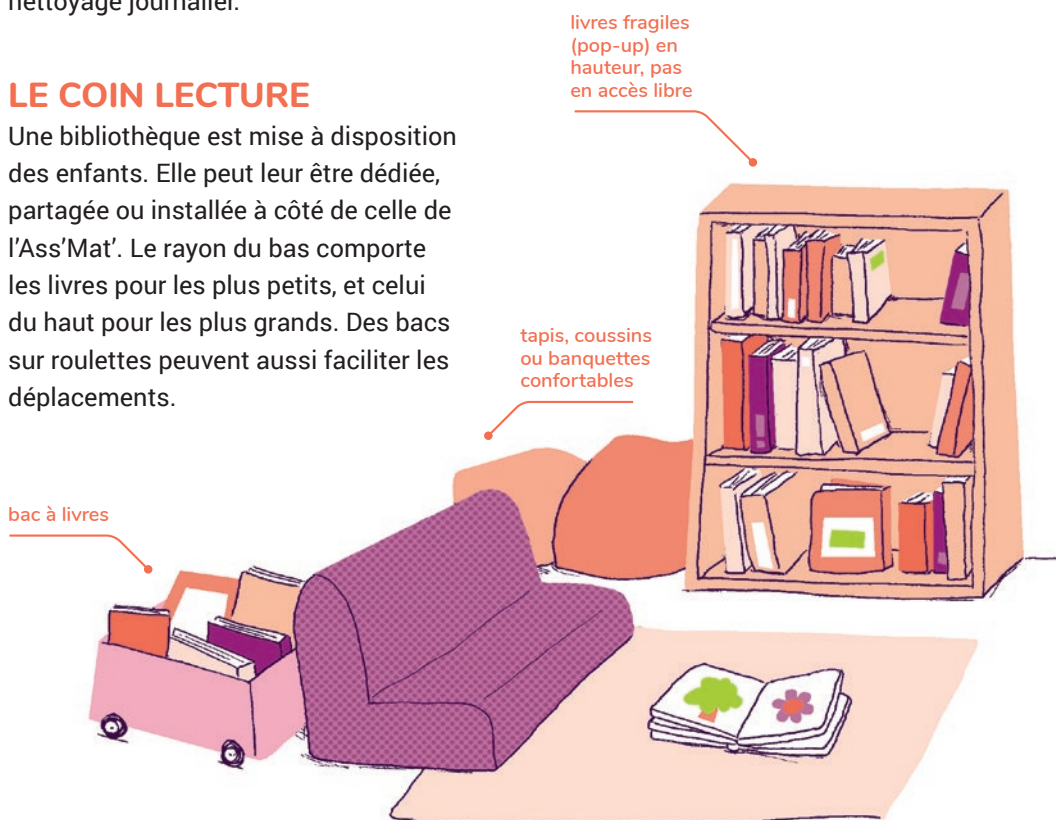
LE COIN LECTURE

Une bibliothèque est mise à disposition des enfants. Elle peut leur être dédiée, partagée ou installée à côté de celle de l'Ass'Mat'. Le rayon du bas comporte les livres pour les plus petits, et celui du haut pour les plus grands. Des bacs sur roulettes peuvent aussi faciliter les déplacements.

Les activités créatives

Réalisées sur la table de la cuisine, de la salle à manger ou sur des tables à hauteur d'enfants.

Le rangement du matériel sera inaccessible aux enfants, dans des placards et/ou en hauteur : certains produits type peinture sont toxiques et ont une date de péremption.



LA SÉCURITÉ DANS LE LOGEMENT

- › Bloque fenêtres, bloque tiroirs, bloque portes, protections coins de table, barrières
- › Cache-prises ou prises sécurisées
- › Accès au balcon interdit
- › Produits d'entretien placés en hauteur
- › Pas de chaises près de la fenêtre
- › Sacs plastiques, élastiques, barrettes à cheveux et petits jeux interdits
- › Bouteilles en verre placées en hauteur ou dans une pièce inaccessible

L'ESPACE REPAS

Différents aménagements sont possibles : les enfants prennent leur repas soit sur une table basse dans le salon, soit dans la cuisine avec des chaises hautes ou des rehausseurs.

Le nettoyage après les repas

Investir dans un aspirateur balai et des balais de lavage de sol spécifiques pour plus de rapidité et une meilleure ergonomie.

LES IDÉES DES PROS



- › Chaise haute, rehausseur
- › Marchepieds
- › Mixeur, chauffe-biberon ou casserole d'eau
- › Tables et chaises, tabourets à hauteur d'enfant
- › Cuillères et couverts adaptés, bavoirs
- › Cuisinière avec four paroi froide

L'ESPACE DE CHANGE

Dans la pièce principale, dans une chambre, dans toutes les chambres utilisées, ou encore dans la salle de bains. Selon la place, il se fera sur une table à langer, un matelas ou un plan à langer. L'utilisation de bacs nominatifs est fréquente (vêtements, couches, produits).

LES IDÉES DES PROS



- › Pharmacie fermée en hauteur
- › Pot, réducteur
- › Matelas de change
- › Serviettes et gants de toilette
- › Lingettes ou cotons de change pour les sorties

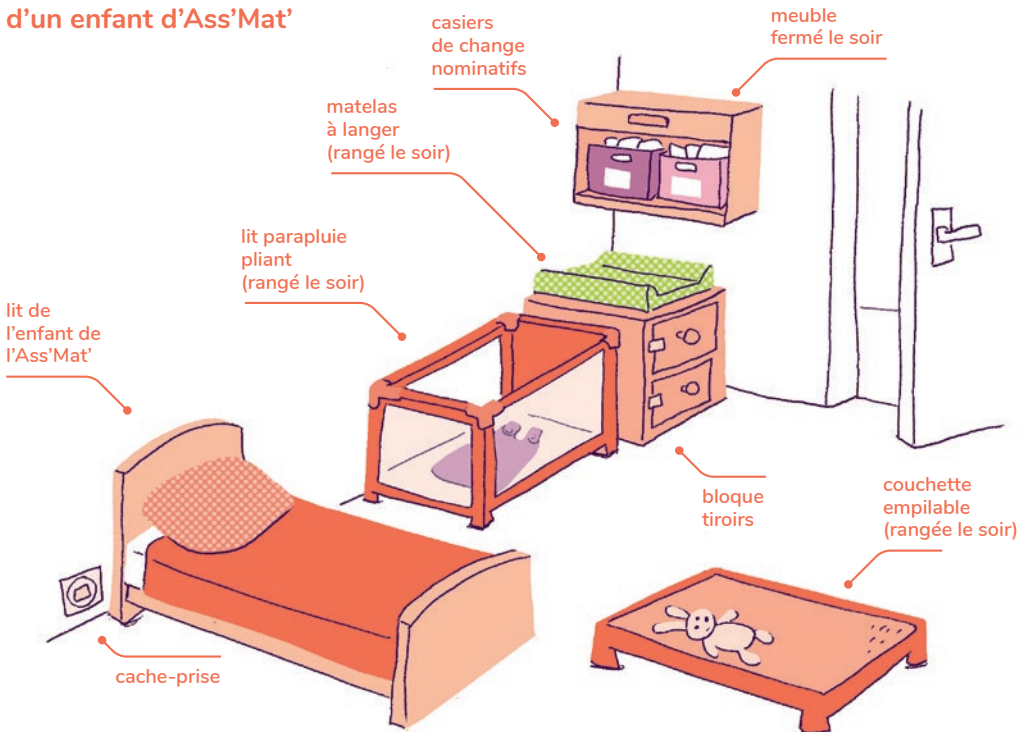


L'ESPACE SOMMEIL

Lits à barreaux fixes ou pliants, lits parapluie, couchettes, lits tiroirs ou matelas. Tout dépend de l'âge des enfants accueillis, de la place disponible et de l'utilisation des chambres de ses propres enfants. Il peut nécessiter la manipulation quotidienne des couchages pour maintenir son espace de vie personnel.

- › Lit à barreaux pliant pour un gain de place
- › Matelas dur aux mêmes dimensions que le lit
- › Lit parapluie à partir d'un an environ, uniquement avec la « galette » (pas de matelas ajouté)
- › Lit superposé?... pas simple avec des enfants d'âges différents
- › Couchettes
- › Couvertures, draps, housses de matelas en tissu, alèses
- › Turbulettes ou gigoteuses achetées ou demandées aux parents

Exemple d'aménagement dans la chambre d'un enfant d'Ass'Mat'



Les jeux

Jeux sensoriels, jeux d'imitation et de construction sont en usage libre, pour favoriser l'imaginaire et l'apprentissage de l'autonomie chez l'enfant.



LES IDÉES DES PROS

POUR LES PETITS

- › Hochets et objets de dentition
- › Bouteilles sensorielles Montessori fabriquées maison
- › Objets du quotidien : cuillères, tasses, gobelets, boîtes, verres
- › Jouets et peluches sensoriels divers
- › Anneaux : différentes tailles et matières
- › Petits instruments de musique et boîte à musique
- › Tables d'activités
- › Cds de musique
- › Balles et petites voitures 1^{er} âge
- › Marionnettes
- › Livres
- › Foulards pour les jeux de coucou-caché
- › Tapis d'éveil
- › Tapis au sol pour laisser bébé en motricité libre
- › Miroirs

POUR LES PLUS GRANDS

- › Objets du quotidien : boîtes, faisselles fromages blancs, couvercles, pinces à salade, à sucre, à linge
- › Jeux de transvasement (semoule, riz...)
- › Trotteurs, jeux à tirer et pousser
- › Jeux d'imitation : dinette, poupées, garage, ferme, bricolage
- › Jeux d'encastrement, d'emboîtement, de construction, Clipo et Lego
- › Jeux magnétiques
- › Instruments, jouets musicaux
- › Livres, imagiers
- › Marionnettes
- › Jeux d'enfilage : bouliers, perles
- › Jeux éducatifs : de création, de société avec des règles simples...

Cette répartition n'est qu'indicative : à adapter pour la sécurité, mais à laisser vivre à tous les âges !

Les repas

Le repas est un moment privilégié : les petits retrouvent les grands qui vont à l'école. C'est un moment de plaisir pour tous les sens ! Les Ass'Mat', conscientes que les parents n'ont pas toujours le temps de cuisiner le soir, vont proposer des produits frais du marché (fruits, légumes, viande, poisson, etc.).

ON MANGE QUOI ?

Le repas, fourni par les parents ou préparé par l'Ass'Mat', doit être un moment de plaisir : il ne s'agit en aucun cas de forcer l'enfant s'il refuse un aliment.

L'introduction d'un nouvel aliment se fait en premier lieu chez les parents (vigilance aux risques d'allergie). Il sera ensuite cuisiné de différentes façons. L'Ass'Mat' propose sans forcer ; et si l'enfant le refuse, il mangera simplement la suite du repas, sans compenser par un autre aliment.

Fatigue, maladie, période où il grandit et s'oppose, maux de dents... L'enfant n'a pas toujours le même appétit et peut avoir des phases de refus. Mais il ne se laissera pas mourir de faim !

Pour les bébés non allaités, le lait est apporté par les parents.

LES IDÉES DES PROS



L'ASS'MAT', UN VÉRITABLE CHEF D'ORCHESTRE

- › Anticiper les menus (de 2 à 5 jours).
- › Proposer des repas variés en prenant en compte chaque enfant :
 - son état de santé : gastroentérite, allergie...
 - ses habitudes culturelles, religieuses : sans porc, bio, vegan...
- › Faire participer l'enfant à la préparation.



LE BÉBÉ ALLAITÉ

Lorsque la maman souhaite allaiter, prendre le temps d'en discuter pendant les entretiens et bien avant l'adaptation.

Il est souhaitable que la maman prépare l'enfant au biberon avec l'aide du papa (elle peut sortir de la pièce et laisser son mari s'occuper de leur enfant). Les professionnelles sont conscientes de l'enjeu de l'allaitement et sont prêtes à prendre le temps nécessaire. Tétine, pipette, petite cuillère, différentes positions dans les bras en fonction des recommandations des parents et du confort de l'enfant... Le dé clic aura lieu et l'enfant pourra se nourrir avec elles!

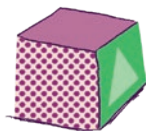
Les parents apportent le lait tiré dans une glacière. Le lait est mis dans des poches de lait numérotées, datées et placées dans le réfrigérateur.

L'Ass'Mat' donne le biberon au bébé en premier, les enfants plus âgés ont la capacité d'attendre. Il est nourri à la demande (pleurs, cris).

Lors des déplacements à l'école, certaines Ass'Mat' emportent le biberon et nourrissent le bébé en attendant la sortie.

Mais certains bébés ont besoin d'être isolés et dans le calme pour bien manger.

« Ce n'est pas toujours facile au début
mais nous trouvons des solutions
pour que l'allaitement continue. »



« Le moment du repas est un instant de partage. On discute, ou pas, on regarde ce que fait le voisin de table... »

ON MANGE COMMENT ?

Les enfants peuvent être installés à table sur des chaises évolutives, des chaises hautes ou des rehausseurs selon l'âge. Chez certaines Ass'Mat', ils seront autour d'une table basse avec des petites chaises.

Lorsque l'enfant commence à manger seul, l'Ass'Mat' lui donne une petite cuillère pendant qu'elle se sert d'une autre pour lui venir en aide. Ou elle le laisse manger seul en remplissant et déposant la petite cuillère sur le bord de l'assiette. Souvent, elle mange avec les enfants. Si ce n'est pas possible pour elle de passer à table, elle grignote avec eux de façon à les inciter à manger par imitation.

Plus l'enfant grandit, plus il peut participer à la préparation du repas : choix des légumes et fruits (regarder, sentir, goûter), premiers gestes de cuisine (laver, éplucher). Il va peu à peu mettre la table, enfiler sa serviette, se servir seul, s'essuyer, débarrasser, se laver les mains et le visage.

UNE VAISSELLE SAINE

La préconisation en matière de santé est d'utiliser des récipients qui ne soient pas en plastique (toxicité).

Certain(e)s Ass'Mat' introduisent des assiettes ou des verres en pyrex robustes ainsi que des couverts en inox de taille adaptée.

L'assiette à compartiments est également utilisée : certains ont plaisir à picorer sans ordre préétabli et mangent ainsi plus facilement des aliments qu'ils aiment moins.

Le sommeil et la sieste

Les Ass'Mat' observent les enfants et agissent selon leurs besoins, les recommandations des parents et le respect des consignes de la MDM concernant le couchage.

- › Sieste le matin et/ou après le repas.
- › Pour les petits (moins de 2 ans): lit à barreaux ou lit parapluie, turbulette.
- › À partir de 2 ans, 2 ans ½ : couchette, couette ou couverture.

Elles préparent le repos et conservent les rituels de chaque enfant :

- › Période de calme avant la sieste : livres, musique douce, jeux calmes pendant que chaque enfant se prépare (toilettes ou change, déshabillage).
- › Installation dans les couchages :
2 enfants peuvent dormir dans la même pièce (selon âge et temps de sommeil). Les bébés dorment souvent dans une chambre à part.
- › Respect des besoins de chacun : doudou, tétine, jouet, livre dans le lit, boîte à musique, porte entr'ouverte ou fermée pour rassurer.

« Le silence absolu doit régner pendant la sieste des enfants. »

Elles s'adaptent en cas de difficultés :

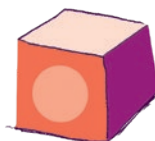
- › Pour les bébés, un endormissement dans les bras est possible.
Puis dans le lit pour que le bébé apprenne à s'endormir seul.
- › Pour les nouveaux arrivés, l'enfant peut s'endormir dans le salon, près d'elle, en concertation avec les parents : bras, poussette, nacelle.
- › Des accessoires ou la combinaison pilote enveloppent et rassurent l'enfant pour s'endormir.
- › Parler, caresser son visage, le rassurer.

L'hygiène et la santé

Les professionnelles se doivent d'être extrêmement attentives. Il leur faut :

- › Veiller à l'hygiène de la maison, utiliser des produits ménagers adaptés aux enfants.
- › Assurer les soins quotidiens (change, lavage des mains, du visage, du nez).
- › Surveiller la santé de l'enfant (prise de température, administration autorisée de médicaments).
- › Accompagner l'enfant vers l'autonomie, en coéducation avec les parents (propreté, habillage/déshabillage, rangement de ses affaires).

« En arrivant à la maison, on se déshabille et on se lave les mains. »



LES IDÉES DES PROS



CHANGER LA COUCHE

- › **Préparer l'espace** : table/plan à langer, matériel de change, jeux pour que le petit reste calme.
- › **Veiller à l'intimité de l'enfant** et à la sécurité des autres enfants accueillis.
- › **Prévenir l'enfant** du changement de sa couche.
- › **Faire participer l'enfant** : enlever seul des vêtements, nommer les parties du corps.
- › **Adapter sa technique** de change à la morphologie de l'enfant.

L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une étape importante dans l'autonomie de l'enfant. En fonction de son développement psychomoteur, il va se sentir prêt à enlever sa couche.

VERS QUEL ÂGE ?

Selon le stade de développement de l'enfant et de son désir, l'âge varie entre 2 et 3 ans. La propreté nocturne s'acquiert plus tard.

QUELS SIGNES ?

C'est l'enfant qui décide lorsqu'il souhaite être propre. Il montre plusieurs signes :

- › Couche sèche après plusieurs siestes ; sa couche le gêne et il tire dessus pour l'enlever.
- › Il verbalise ou montre par un geste que sa couche est sale ou veut aller aux toilettes.
- › Il monte et descend les escaliers tout seul, contrôle sa vessie et ses sphincters.
- › Il s'intéresse à ce sujet (met son doudou sur le pot, aime les histoires sur ce thème).
- › Il imite les grands en allant aux toilettes ou vient écouter derrière la porte.

Les parents débutent cet apprentissage à la maison.

Quand l'enfant est prêt, l'acquisition est rapide : une semaine à une dizaine de jours. Cette acquisition est facilitée si l'enfant se sent rassuré et détendu.



Forcer l'enfant peut entraîner des blocages difficiles à gérer (constipation, confiance en soi, etc.) qui freineront l'acquisition pérenne de la propreté.

POURQUOI EN DISCUTER AVEC L'ASS'MAT' ?

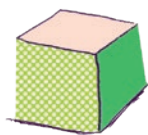
La discussion est essentielle pour que cette étape importante de l'autonomie de l'enfant se déroule sereinement.

- › La professionnelle peut aborder ce sujet au moment de l'entretien avec les parents et durant toute la période d'acquisition de la propreté.
- › Elle est source de conseils concernant le matériel et les aspects de cet apprentissage. Elle reste à l'écoute des parents durant toute cette période.
- › Elle utilise le même matériel que les parents : pot ou réducteur de toilettes. Elle réfléchit avec eux sur les mots et les attitudes communes à adopter auprès de l'enfant.



POUR FAVORISER L'ACQUISITION DE LA PROPRETÉ

- › **Observer l'enfant** et repérer les signes.
- › Être vigilante à ce que les parents démarrent durant une **période propice** (vacances par exemple).
- › **Accompagner avec bienveillance** : il apprend à son rythme, il a besoin d'être rassuré, même en cas d'incident.
- › **Éviter de le récompenser ou le punir.**
- › **Prendre le temps d'expliquer** le matériel (pot/réducteur de toilettes, marchepied, toilettes) et les consignes à l'enfant. (Les toilettes, même munies d'un réducteur, peuvent être impressionnantes et le bruit de la chasse d'eau peut inquiéter.)
- › **Mettre à sa disposition le matériel** dans les toilettes ou la salle de bains.
- › **Expliquer** d'où viennent l'urine et les selles et où elles vont.
- › **L'installer de façon stable**, pieds appuyés sur un marchepied ou sur le sol.
- › **Éviter de le laisser trop longtemps** sur le pot ou les toilettes.
- › **Proposer de l'accompagner aux toilettes** à des moments ritualisés : avant une activité, avant de sortir, avant le repas, etc.
- › **Proposer des couches-culottes** : faciles à retirer, avant de passer à la culotte.
- › **Prévoir plusieurs tenues complètes** dans le sac à langer.
- › **Soutenir l'enfant dans son autonomie** : s'habiller/se déshabiller seul, respecter son choix éventuel d'être actif en le changeant debout plutôt qu'allongé.
- › **Utiliser différents supports** pendant la période d'apprentissage : livres, jeux d'imitation (dinette, poupées, pots), jeux de transvasement, jeux sensoriels (pâte à modeler, pâte à sel, terre).



Le portage de l'enfant

L'enfant a besoin de contacts humains (être câliné, rassuré, consolé) dans son quotidien.

Porter l'enfant permet de :

- › Créer une relation de confiance entre Ass'Mat'/parents/enfant et assure une sécurité physique et affective lors des séparations journalières.
- › Répondre à ses besoins et rester disponible pour les autres enfants accueillis.
- › Se déplacer tout en le rassurant.
- › Le consoler.
- › Satisfaire ses besoins vitaux : donner le biberon, l'endormir, le bercer, en particulier lors de la période d'adaptation.

Par quels moyens porter l'enfant ?

Dans les bras ou avec différents matériels (foulard, porte-bébé, écharpe de portage). Dans de nombreux pays de par le monde, les bébés sont régulièrement portés durant la journée.

Pourquoi discuter du portage ?

Pour comprendre les habitudes et les besoins de l'enfant. Un portage similaire ou proche de celui qu'il connaît l'aide à mieux vivre la séparation. L'Ass'Mat' adapte ses pratiques pour assurer le bien-être et la sécurité du petit. Elle peut conseiller les parents en fonction du stade de développement de l'enfant.

Quels sont les points de vigilance ?

- › Certains enfants ont un besoin de portage et de contact physique plus important : enfant prématuré, allaité, malade...
- › L'Ass'Mat' doit apprendre les bonnes postures pour éviter toutes douleurs à l'enfant et à elle-même. Des formations traitent des postures professionnelles, en prévention des douleurs articulaires et dorsales. *Voir le catalogue de formations Ipéria.*

Quelles postures ergonomiques adopter ?

L'adulte veillera au bon maintien de la tête et du cou de l'enfant, de sa colonne vertébrale en plaçant le dos du petit contre son buste et une main sous son coccyx. On évitera de le soulever par les aisselles car l'enfant raidit son dos et ne peut pas gérer son corps ; la sensation est désagréable pour lui.

Les membres du petit sont fragiles et peuvent facilement se déboîter. Attention à ne pas trop tirer ses bras vers le haut au moment de l'apprentissage de la marche.

« Nous ne remplaçons pas une maman mais il faut tendre à ce que l'enfant se sente en sécurité affective. »

LES IDÉES DES PROS



LES DIFFÉRENTES POSTURES

- › **Pour prendre l'enfant** : se baisser avec la position du cavalier.
- › **Pour le coucher au sol** : s'agenouiller.
- › **Pour le coucher dans son lit** : utiliser la technique du balancier (bébé) ou, pour un enfant plus âgé, le placer au plus près du lit, dos contre soi et fléchir ses jambes pour le porter.

Bien penser aux besoins de l'enfant :

- › **Bébé tourné vers le monde extérieur** pour découvrir ce qui l'entoure.
- › **Bébé tourné vers l'adulte** pour être consolé, câliné, rassuré par le regard et la parole, protégé du soleil ou de la foule.



Les écrans



Pour la santé de l'enfant, tout écran est formellement déconseillé avant 3 ans (télévision, portable, tablette, ordinateur, jeux vidéo).

L'usage des écrans n'étant pas anodin, il est primordial d'en discuter :

- › Avant l'accueil, les professionnelles parlent de l'usage limité ou du non usage de l'écran.

Ceci peut être noté sur le contrat.

- › Les professionnelles utilisent rarement les écrans, sauf, avec l'accord des parents, pour des moments spécifiques (par exemple, petite vidéo de Noël).

Le visionnage est restreint et

la professionnelle est toujours présente.

- › Certaines montrent une photo prise sur le moment à l'enfant, puis transmettent les photos aux parents. L'album papier est privilégié.

- › Quand la professionnelle vit avec ses enfants plus grands à la maison, une pièce est réservée pour la télévision hors présence des enfants accueillis, ou alors elle s'organise pour que ses enfants utilisent les écrans lorsqu'elle est de sortie.

« Avant 3 ans : jouez, parlez, arrêtez la télé. »

Balises 3-6-9-12 imaginées
par Serge Tisseron

Les sorties

Les sorties permettent de découvrir un autre univers, de nouvelles personnes. Elles sont également nécessaires pour la bonne santé des enfants.

LES IDÉES DES PROS



AU PARC

- › **Partager**: Pique-nique, repas, goûter, anniversaire avec d'autres copains.
- › **Jouer**: Dessins à la craie, jeux d'eau avec des petites bassines, bulles, seaux et pelles, trotteurs, poussettes et jeux à tirer, ballons, structures de jeux (pour ceux qui savent monter et descendre).
- › **Découvrir la nature**: cailloux, feuilles, marrons...

Quelques principes pour que tout se passe bien

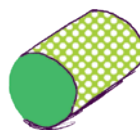
- › Choisir le parc en fonction de l'âge des enfants, de l'ensoleillement, de l'aménagement des structures de jeux et de sa capacité d'accueil.
- › Installer les petits sur un plaid le matin ; les plus grands se défoulent après l'école ou les jours sans école.
- › Délimiter les espaces en fonction de l'âge en donnant des repères.
- › Imposer des règles de sécurité et des règles de vie. Les enfants apprennent à jouer librement, seuls ou en groupe.

AU MARCHÉ

- › Découverte des fruits et légumes, choix de ceux qui seront cuisinés.
- › Développement de liens sociaux avec les commerçants.

À LA BIBLIOTHÈQUE

- › Temps de lectures organisés, lectures libres, emprunts de livres.
- › Activités culturelles, expositions.



La poussette

La poussette est un outil de travail à part entière. C'est un achat mûrement réfléchi ; les Ass'Mat' les testent entre collègues. Ces échanges entre professionnelles permettront d'investir dans la poussette adaptée à ses besoins (trajets, nombre et âge des enfants, etc.).

Les poussettes doivent être légères, maniables pour descendre et monter les trottoirs. Elles ne doivent pas être trop basses pour éviter que les enfants respirent les pots d'échappement et pour leur permettre de voir autour d'eux. Elles doivent être démontables et déhoussables facilement pour l'entretien et le rangement.

Pour les 0-6 mois, le siège doit être totalement inclinable pour allonger le bébé. Certaines peuvent adapter un cosy. La taille de la poussette s'évalue en fonction de l'ascenseur et de la place disponible à domicile.

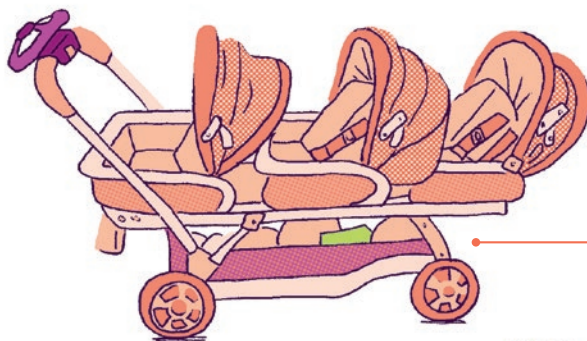
Souvent les poussettes restent ouvertes sur le palier, dans le couloir ou sur la terrasse. Elles sont pliées uniquement lors des vacances ou de longues périodes sans enfants en bas âge.

Toutes les poussettes doivent être révisées et entretenues régulièrement. Elles peuvent être changées tous les 5 ans environ.



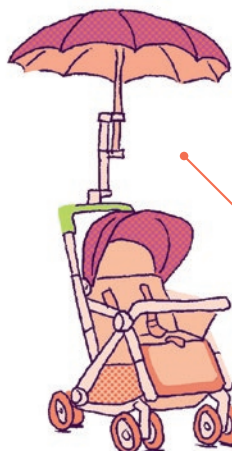
MANIABILITÉ

Parfois le volant est indispensable (manœuvres et protection dos-cervicales).
△ Les câbles de la direction assistée sont à surveiller.



RANGEMENT

Panier placé sous la poussette assez grand pour jouets, goûter, changes...



HABILLAGE

Été : ombrelle
Hiver et pluie : tablier*, parapluie, chancelière*, moufles ou manchons



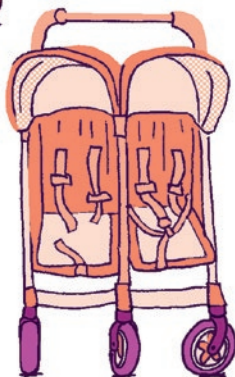
ACCESSOIRES

Poignées ou sacs à dos reliés (pour les enfants les plus actifs), sacoches et/ou paniers supplémentaires

Pour les plus grands, planche à roulettes avec ou sans assise (siège, selle...)

ADAPTABILITÉ

Possibilité de retourner un des sièges ou de transformer en poussette monoplace avec un panier à côté



MANIABILITÉ

On peut opter pour des grandes roues.
△ Conçues comme des pneus, elles nécessitent un temps d'entretien.

* tablier : revêtement en tissu qui couvre la poussette
* chancelière : vêtement en duvet pour protéger l'enfant

« Il est primordial qu'il existe
entre les parents et l'Ass'Mat'
un partenariat empreint de respect
et de confiance réciproques. »

LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE



La rencontre

Les premiers contacts demandent vigilance et souplesse : l'Ass'Mat' doit se présenter professionnellement et écouter les parents afin de comprendre leurs attentes concernant leur enfant.

Tous les sujets qui préoccupent les parents doivent être abordés. Le dialogue permettra toujours de s'accorder... ou se ré-accorder au besoin!

LA BOÎTE VOCALE

L'Ass'Mat', ayant la responsabilité des enfants qu'elle accueille, met en place un répondeur donnant ses disponibilités.

L'ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

Il permet de préciser :

- › L'âge de l'enfant.
- › La date du début d'accueil.
- › Les besoins d'accueil : nombre d'heures, nombre de semaines, période de congés.
- › Les particularités de l'accueil si nécessaire.
- › La réorientation vers d'autres collègues ou le relais si la professionnelle ne peut pas répondre à la demande.

LA PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LES PARENTS

Après la journée de travail de l'Ass'Mat', les parents sont reçus dans la pièce de vie. Elle présente les espaces où évolue l'enfant. De cette manière, les parents imaginent le déroulement d'une journée et repartent plus sereins. Elle nomme également les endroits privés, familiaux.

Elle communique sur son cadre de travail (horaires, calendrier, règles de sécurité et d'hygiène) et son projet d'accueil.

La famille doit adhérer aux principes éducatifs instaurés chez l'Ass'Mat'. La professionnelle rappelle qu'il s'agit bien d'une coéducation; les parents restent les premiers éducateurs de leur enfant.

L'Ass'Mat' se définit comme « un relais auprès des enfants et des parents »; elle les accompagne. Elle est d'autant plus attentive à l'accueil de la famille lorsqu'il s'agit de jeunes parents avec un premier enfant.

UNE RENCONTRE ENTRE DEUX FAMILLES

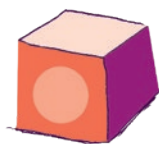
La rencontre entre les deux familles est avant tout une rencontre humaine. Les différences de culture et d'éducation doivent être comprises et acceptées.

L'Ass'Mat' et les parents se choisissent en fonction de leurs idées éducatives, de leurs attentes, de leurs exigences. La professionnelle connaît suffisamment ses limites pour refuser des choix qu'elle ne pourra pas honorer.

LE LIVRET D'ACCUEIL

Le livret d'accueil permet une discussion plus fine sur la façon d'accompagner l'enfant concernant :

- › Le projet d'accueil (éveil, autonomie, sorties, socialisation, etc.) et ses valeurs professionnelles.
- › Le rôle et la place de chacun dans l'éducation de l'enfant.
- › L'importance et le déroulement d'une période d'adaptation pour l'enfant, ses parents et elle-même.
- › L'hygiène, la santé et la sécurité au quotidien.
- › Les écrans et ses dangers avec les précautions à prendre.



« Il faut être sur la même longueur d'onde. »

LA PÉRIODE D'ADAPTATION

- › Chacun fait connaissance, se familiarise avec l'environnement, les sons, les réactions, les pratiques de chacun.
- › Après un premier temps d'accueil en présence des parents, l'Ass'Mat' restera seule avec l'enfant sur des temps de plus en plus longs selon les besoins de chacun.
- › Bénéfices : sécurité, confiance, séparation en douceur pour tous.

Pour une relation sereine

COMMUNIQUER AU QUOTIDIEN : ÉCRIT OU ORAL ?

À l'écrit

- › Utilisation fréquente d'un cahier de transmission. Parfois, l'Ass'Mat' écrit et les parents transmettent par oral sur des points précis (repas, change, sommeil) et sur le déroulement de la journée. Ajout possible de photos (avec l'autorisation au droit à l'image), billet de spectacle, cinéma où l'enfant s'est rendu avec elle.
- › SMS pour des rappels particuliers : apporter des couches, du lait maternisé, etc.
- › Mail pour des informations plus précises concernant le contrat de travail ou un départ en formation.
- › Vidéos : si autorisation préalable des familles pour filmer des anniversaires par exemple.

À l'oral

- › Transmission rapide du matin : les familles ont peu de temps avant de partir travailler.
- › Transmission du soir : plus approfondie, les parents sont plus disponibles.
- › Rendez-vous hors temps d'accueil, à la demande des parents ou de la professionnelle : développement de l'enfant, révision du contrat, comportement inhabituel. Enfant présent ou non.
- › Rencontres conviviales : repas de Noël, pique-nique à l'extérieur avec tous les parents. Ces rencontres favorisent les échanges informels.
- › Appel téléphonique uniquement en cas d'urgence (maladie, fièvre, chute, etc.) pour que le parent averti puisse prendre l'enfant et un rendez-vous médical s'il le souhaite.

« Il faut être bien en accord avec les parents et communiquer à chaque étape importante. »

« Notre plus belle reconnaissance est qu'une famille travaille avec une Ass'Mat' plusieurs années, au fil des naissances de ladite famille. »

GÉRER LES SITUATIONS SENSIBLES ET BIEN COMMUNIQUER

- › Prendre rendez-vous hors temps d'accueil pour évoquer soucis, évolution de l'enfant, etc.
- › Être diplomate et à l'écoute des parents lors de la transmission des observations sur l'enfant.
- › Expliquer son cadre professionnel, en insistant sur le choix de la coéducation.
- › Partager ses connaissances pour accompagner les parents.
- › S'appuyer sur les textes de loi, la Convention Collective.
- › Maintenir une distance vis-à-vis de ses employeurs.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

- › Respecter les heures d'arrivée des parents et être ponctuelle.
- › Veiller à sa tenue vestimentaire, à sa posture professionnelle (sourire, politesse).
- › Veiller à ce que tout le monde se dise « bonjour » et « au revoir ».
- › Veiller à la bonne transmission des informations de la soirée, du week-end, de la journée.
- › Anticiper l'heure de départ de l'enfant et le prévenir afin qu'il se prépare.

La famille des professionnelles

L'enfant partage le quotidien de son Ass'Mat'.
Lorsque mari et/ou enfant(s) rentrent pour le déjeuner
ou dans la journée, les relations s'enrichissent,
tout en respectant la place de chacun.

Si quelquefois la présence du mari
ou de grands enfants peut perturber
l'organisation interne de l'Ass'Mat', ils
apportent souvent gaieté et renouveau,
les enfants accueillis sont demandeurs!

LES ENFANTS DES PROFESSIONNELLES

Globalement, les Ass'Mat' passent
beaucoup de temps à expliquer le choix
de ce métier à leurs enfants : la parole
est nécessaire. Elles essaient de les
préservier en ne travaillant pas les
mercredis et les vacances scolaires
lorsqu'ils sont jeunes. Elles savent tenir
compte de leur personnalité et peuvent
opter pour la crèche ou le centre aéré.
Certains enfants de professionnelles
doivent partager leur chambre ou leur
espace de jeux. Des tensions sont
régulièrement vécues à l'adolescence.
Certains expriment aussi de la frustration
et de la jalousie envers les enfants
accueillis... Même s'ils deviennent de réels
compagnons de jeu la plupart du temps!

ET LES MARIS DANS TOUT ÇA ?

Les maris peuvent aider dans le
choix du matériel de rangement, dans
l'aménagement des espaces de travail
et dans l'accueil en lisant des livres
aux enfants. Parfois ils « subissent »,
« supportent » les contraintes du métier.

« Notre espace
professionnel est
le même que notre
espace personnel. »

LES ANIMAUX

L'Ass'Mat' propriétaire d'un animal habitue
les enfants à sa présence sécurisée.
Elle veille à mettre hors de portée des
enfants alimentation, matériel et jouets de
l'animal.

TÉMOIGNAGES



Note: tous les prénoms ont été modifiés.

L'évolution du métier

Charlotte, Ass'Mat' agréée depuis 1999

Lors de ma première demande d'agrément, la formation était de 60 heures et était surtout axée sur les droits et obligations des Ass'Mat'. L'enfant était mentionné pour la sieste, les repas et le couchage. Les premiers gestes d'urgence étaient survolés avec un poupon, la puéricultrice se contentant de nous montrer, depuis son pupitre, comment faire.

Aujourd'hui, une formation spécifique aux premiers gestes d'urgence est proposée avec des mannequins adaptés et des formateurs agréés. Outre le côté essentiel de cette formation pour notre vie de tous les jours, elle valorise un peu plus notre métier et permet de le professionnaliser.

« Notre statut a évolué, notamment grâce à la Convention Collective de 2005 qui a permis de poser un cadre strict et rigoureux. »

À l'époque, si vous étiez mère, vous étiez à même d'exercer ce métier. Au fil du temps, je me suis aperçue combien cela pouvait être faux. En effet, élever son propre enfant, et prendre soin de celui d'autrui, parfaitement étranger à notre famille sont deux choses totalement différentes.

Les formations devraient rendre obligatoire la lecture de certains ouvrages, notamment sur le développement cérébral d'un tout-petit jusqu'à son adolescence. Beaucoup d'émotions ressenties pendant la petite enfance

se répercuteront sur la personnalité de l'enfant en devenir. Il est donc primordial de connaître les conséquences de nos paroles et de nos actes vis-à-vis d'un très jeune enfant, susceptible de passer ses trois premières années à nos côtés.

Notre statut a évolué, notamment grâce à la Convention Collective de 2005 qui a permis de poser un cadre strict et rigoureux quant à nos devoirs et obligations ainsi que ceux de nos employeurs. Nous devons désormais tous respecter un certain nombre de règles élémentaires.

L'établissement d'un contrat est devenu obligatoire et celui-ci n'a cessé de s'étoffer au fil du temps : deux pages à mes débuts (les coordonnées des contractants, le salaire et les signatures), il en contient aujourd'hui plusieurs incluant certains paragraphes de la Convention Collective. Les heures d'arrivée et de départ de l'enfant y sont inscrites. De même que les congés pris pour enfant malade, les congés payés et les jours fériés. Il est complété par un contrat d'accueil spécifique pour l'enfant accueilli, qui indique qui fournit quoi et contient toutes les autorisations dont l'Ass'Mat' pourrait avoir besoin.

« Plus les choses sont posées
et écrites, moins il y aura
de problèmes. »

Toutes les pages sont paraphées par les deux parties et les contrats sont signés et datés. Chaque partie en possède un exemplaire. Plus les choses sont posées et écrites, moins il y aura de problèmes; car une mauvaise interprétation ne pourra être invoquée si tout est noté, paraphé et signé.

Les enfants qui nous sont confiés ne sont pas les nôtres; nous devons respecter un certain nombre de règles de notre côté également. Les parents étant les premiers éducateurs de leur enfant, il est primordial qu'il existe entre les parents et l'Ass'Mat' un partenariat empreint de respect

et de confiance réciproques, sans quoi l'accueil ne pourra pas se dérouler dans de bonnes conditions, au détriment de l'enfant. Car celui-ci ne pourra échapper à un conflit interne de loyauté, qui sera très déstabilisant et impossible à gérer pour lui.

« Il est important que les parents puissent savoir ce que vit leur enfant chez son Ass'Mat' »

Lorsque j'ai commencé mon activité, il y avait peu d'échanges avec les parents. Le matin, le parent déposait rapidement l'enfant. Le soir, je lui narrais la journée dans les grandes lignes (menu du repas et du goûter, durée de la sieste). Cela prenait 5-10 minutes, sur le pas de porte ou dans le hall. Aujourd'hui, chaque enfant possède un cahier de liaison où sont notés les faits marquants de la journée, les menus du repas et du goûter. Des photos sont collées. Lors d'une maladie ou d'un fait un peu marquant, nous échangeons des sms en journée avec les parents. Cela permet de les rassurer et de renforcer nos liens. Et surtout, cela leur permet de vivre, parfois en direct, ce que fait leur enfant. Il est important que les parents puissent savoir ce que vit leur enfant chez son Ass'Mat'.

Enfin, les Ass'Mat' sont soutenues dans l'exercice de leurs fonctions par le RPE qui propose souvent des soirées-débats, des animations variées sur différents thèmes (ex. : opticien qui vient informer sur les risques liés au soleil, atelier peinture avec une médiatrice artistique...)

Il y a quelques années, les formations étaient surtout proposées en soirée ou le samedi, ce qui allongeait sensiblement le temps de travail (dans d'autres corps de métier, elles s'effectuent pendant les heures travaillées). Les Ass'Mat' étaient mal à l'aise face aux familles de leur imposer une absence pour se former, d'autant que bien souvent les parents arguaient le fait de ne pas pouvoir trouver un mode d'accueil alternatif pendant la

durée de la formation. C'était très dommageable : la formation continue est essentielle pour l'exercice de notre métier.

Avec le temps, les formations continues se sont développées et les Ass'Mat' ont eu la possibilité d'y assister pendant leur temps de travail (collaboration des parents qui trouvent un autre mode d'accueil). Outre le fait de pouvoir prendre du recul sur notre façon d'être et de faire, les demandes des familles ont énormément évolué en vingt ans, et les formations nous aident à mieux répondre aux attentes. De nos jours, les parents sont ravis de constater que leur Ass'Mat' se forme, et l'incitent bien souvent à le faire.

Nous sommes aidées aussi par les diverses parutions qui se sont développées. Certains journaux spécialisés nous offrent les textes de loi en perpétuelle évolution, les différents changements intervenus dans l'exercice de notre métier, les idées d'activités pour les enfants au fil des saisons. Les médiathèques proposent également des facilités de prêts pour les pros.

Depuis quelques années, on constate une certaine évolution dans notre métier. Mieux reconnu par le public – parents, mairie, MDM... – il devient une « vraie » profession. La Convention Collective a permis de faire évoluer favorablement notre statut et les parents prennent plus facilement contact avec nous pour l'accueil de leur enfant. Si beaucoup restent attachés à la crèche, les parents reconnaissent désormais volontiers le professionnalisme des Ass'Mat'. Les horaires de travail ne correspondant pas toujours aux horaires d'ouverture des structures, les Ass'Mat' sont alors sollicitées.

En conclusion, je dirais que le métier a bien évolué, et que notre plus belle reconnaissance est qu'une famille travaille avec une Ass'Mat' plusieurs années, au fil des naissances de ladite famille. C'est tellement agréable de pouvoir accueillir les fratries, lorsque l'on s'entend bien avec les parents.



Accueil à domicile ou en structure collective ?

Géraldine, Ass'Mat' agréée,
travaillant en micro crèche à la MFR

J'ai 44 ans, je suis agent d'accueil dans une micro-crèche de la MFR depuis septembre 2011, et maman de 2 enfants de 18 et 25 ans.

Après des études de bureautique, quelques petits boulots, j'ai travaillé en tant qu'Ass'Mat' à mon domicile durant 14 ans. C'est un métier enrichissant, mais il me manquait un soutien professionnel lorsque j'étais confrontée à certaines situations difficiles avec les enfants ou les parents.

J'étais inscrite une fois par quinzaine au relais proche de mon domicile durant les 2 dernières années, cela m'a permis de profiter d'un lieu collectif pour les enfants, et un peu plus adapté pour certaines activités. J'aurais aimé pouvoir en profiter une fois par semaine mais nous étions trop nombreuses.

Parfois, je me sentais un peu isolée, c'est pourquoi j'ai souhaité évoluer professionnellement au sein d'une équipe.

J'ai obtenu mon CAP Petite Enfance par la Validation des Acquis de l'Expérience. Une fois le diplôme (AEPE maintenant) obtenu en juin 2011, j'ai postulé dans différentes structures. J'ai reçu rapidement deux réponses : une grosse structure municipale et une micro-crèche. J'ai accepté le poste en micro-crèche en septembre pensant que cela se rapprochait plus de mon quotidien (accueil, éveil, change, cuisine, entretien...)

Le travail est différent : beaucoup de protocoles sanitaires sont mis en place par rapport aux pratiques à domicile, le rythme est soutenu au quotidien car la structure a un projet pédagogique favorisant le retour à l'emploi des familles avec des contrats de 3 à 6 mois maximum, donc nous avons des adaptations d'enfants constamment.

Nous sommes 3 professionnelles CAP encadrées par une référente technique EJE qui est présente 1 jour ½ par semaine. Nous organisons des réunions d'équipe le soir, 2 heures par mois, afin d'échanger ensemble sur les pratiques quotidiennes et l'organisation. En plus, nous avons toutes les 6 semaines 1h30 d'analyse de la pratique en soirée avec une psychologue afin de discuter des difficultés rencontrées avec les enfants, les parents ou entre professionnelles. Ce temps d'échange est très utile pour toute l'équipe. Nous participons également à des formations de tous thèmes (choisis en équipe).

« J'ai gardé contact avec des familles pour qui j'ai travaillé en tant qu'Ass'Mat', alors qu'à la crèche, nous sommes juste des "dames de la crèche". »

Je ne regrette pas mon choix. Chaque métier a ses avantages et ses inconvénients mais j'ai quand même une frustration : la relation avec les familles est différente. J'ai gardé contact avec des familles pour qui j'ai travaillé en tant qu'Ass'Mat', les enfants viennent me voir de temps en temps, alors qu'à la micro-crèche, nous sommes juste des « dames de la crèche ».

L'essentiel est de travailler avec plaisir, la spontanéité et la joie des enfants ne sont que du bonheur. Je poursuivrai en collectivité tant que le bien-être de l'enfant sera une priorité. Malheureusement ce n'est pas toujours le cas ; dans certains projets il faut rentabiliser les structures, de nombreux enfants sont inscrits, avec peu de personnel ou du personnel absent non remplacé et cela a forcément une répercussion sur les enfants.

Nous ne remplaçons pas une maman mais il faut tendre à ce que l'enfant se sente en sécurité affective ; peu importe l'organisationnel, c'est secondaire à mon sens.

Coline, Ass'Mat' agréée travaillant actuellement dans une micro crèche de la MFR

J'ai débuté dans la Petite Enfance en 1991 comme Ass'Mat' après avoir obtenu mon agrément et suivi la formation initiale obligatoire. J'étais adhérente au relais de mon quartier pour éviter l'isolement, évoluer dans ma profession, me former, obtenir des informations, échanger avec d'autres professionnels et participer à des temps collectifs avec des enfants.

ACCUEIL À DOMICILE

Les avantages

- › Faire le choix, selon l'agrément, du nombre d'enfants accueillis et de leur âge.
- › Choisir des temps partiels ou des temps complets, selon ses disponibilités et ses désirs.

« Concilier travail et famille. »

- › Concilier travail et famille en valorisant le niveau éducatif pour les enfants de l'Ass'Mat' et les enfants accueillis.
- › Relation privilégiée avec les enfants et les familles.
- › Conditions d'accueil pour l'enfant moins fatigantes que dans un milieu collectif.
- › Participation à des temps collectifs si l'Ass'Mat' est adhérente dans un relais.

- › Temps d'animations avec d'autres structures (crèche, bibliothèque).
- › Grande autonomie : déroulement de la journée, choix des activités proposées, sorties, menus.

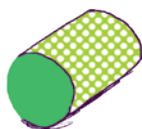
Les inconvénients

- › Gérer au quotidien les difficultés liées aux enfants sans pouvoir se décharger sur une autre professionnelle nécessite une force de caractère et un bon équilibre mental.
- › Accueillir des enfants dans son foyer nécessite l'accord de toute la famille pour « l'intrusion » dans son univers et sa vie privée.
- › Difficultés pour les enfants des Ass'Mat' : partage de leurs espaces, leurs jouets et leur maman.
- › Matériel de puériculture et de jouets sécurisants envahissant.
- › Dans certains quartiers les demandes d'accueil sont plus ou moins importantes : périodes de chômage et « choix des familles » plus difficile pour l'Ass'Mat'.

- › Pas de contrat sur le long terme : souvent jusqu'à la scolarisation de l'enfant puis accueil à temps partiel ou arrêt du contrat. Il peut être rompu très rapidement (par les deux parties) avec seulement un préavis légal.
- › Négocier son contrat, parler de salaire, d'indemnités, régler des litiges reste souvent compliqué.
- › Difficultés à trouver des remplaçants en cas d'arrêt de travail de courte durée.

« Gérer au quotidien les difficultés liées aux enfants sans pouvoir se décharger sur une autre professionnelle nécessite une force de caractère et un bon équilibre mental. »

Par l'intermédiaire du relais, j'ai passé mon CAP Petite Enfance en 2009 (VAE avec un accompagnement de 20 heures du GRETA). J'ai pu attester de mes compétences. En 2010, j'ai été embauchée en micro-crèche. Ce mode d'accueil collectif me convient par le caractère familial (11 enfants maximum simultanément), en groupe de 3 mois à 4 ans. Nous sommes 3 professionnelles accompagnées par une référente technique éducatrice de jeunes enfants. Elle gère l'ensemble de l'établissement. Le travail en équipe nécessite une cohésion, le dialogue est indispensable.



MODE D'ACCUEIL COLLECTIF EN MICRO-CRÈCHE :

Les avantages

- › Socialisation de l'enfant qui apprend les règles de la collectivité, ce qui facilite l'entrée à l'école maternelle.
- › Pour les parents, échanges avec une équipe de professionnelles et d'autres parents.
- › Partenariat avec l'école maternelle, rencontres intergénérationnelles avec les seniors, bibliothèque et autres structures du quartier.
- › Vastes locaux adaptés pour l'accueil de jeunes enfants, qui profitent de nombreux jouets et matériel pédagogique et psychomoteur.
- › Participation à des séances d'analyse de la pratique avec une psychologue.

Les inconvénients

- › Les horaires : 3 horaires (en roulement), dont 2 avec pause déjeuner d' $\frac{1}{2}$ h où nous devons rester disponibles.
- › Ces horaires limitent à 35 heures le temps de travail de chacune, mais nous contraignent à fonctionner à 2 sur certains créneaux.
- › Le remplacement en cas d'absence est compliqué : intérimaires parfois peu investis sur des courtes durées, d'où un surcroît de travail.
- › Le groupe inter-âge évoluant dans le même espace, l'ambiance sonore peut être fatigante pour les enfants et les professionnelles.
- › Le milieu collectif favorise le développement des microbes, les enfants et les professionnelles sont soumis à un plus grand risque de contamination.

Fatimah, Ass'Mat' agréée et aide maternelle en crèche

Je travaille dans le domaine de la Petite Enfance depuis une douzaine d'années, en tant qu'Ass'Mat' agréée à mon domicile (8 ans) puis comme aide maternelle en crèche (2 ans).

Après un bilan de compétences et une situation familiale adaptée, j'ai commencé par 2 ans d'accueil à domicile, puis j'ai choisi le métier d'Ass'Mat'. Les 120h de formation obligatoire ont complété mes propres connaissances. Je me suis beaucoup renseignée sur les sites de la Petite

Enfance, les newsletters, les forums, les livres, les conférences et les débats, ainsi qu'auprès de mes collègues, du RPE, de la MDM, etc. C'est important de croiser les informations!

« Il faut être très organisée pour soi et pour les enfants. »

Nous sommes souvent face à des parents qui deviennent employeurs pour la première fois et qui n'ont pas forcément toutes les connaissances nécessaires. C'est une source de conflit régulière car nous ne sommes pas tous experts en comptabilité ou en droit. D'expérience, il faut bien nous renseigner pour les contrats et la Convention Collective... Cela fait gagner beaucoup de temps et permet d'éviter les tensions.

On se doit bien sûr de respecter des règles à évoquer lors du premier entretien: le rythme des enfants, l'hygiène, le confort, la sécurité et la bienveillance. Il faut être très organisée pour soi et pour les enfants.

Personnellement, de par mon tempérament, je me suis « mis la pression » : c'était épuisant nerveusement car c'est une grosse responsabilité d'élever les enfants qui ne sont pas les siens (une puéricultrice référente peut accompagner). Par ailleurs, il faut rester très attentif au regard de nos familles sur notre travail, nos enfants peuvent éprouver de la jalousie...

Mais il y a de nombreux avantages dans ce métier!

- › Pouvoir choisir les personnes que l'on va recevoir dans notre maison. En effet, aider les enfants à grandir, se débrouiller, s'épanouir, s'observer, s'accepter, se dépasser... C'est une coéducation; il faut être bien en accord avec les parents et communiquer à chaque étape importante. J'ai rencontré des familles avec lesquelles nous avons partagé, échangé, ri, pleuré, fêté des anniversaires, passé de très beaux moments dans la confiance mutuelle.
- › Se permettre de travailler comme l'on veut, en fonction du planning de sa propre famille.
- › Le salaire peut être gratifiant.

- › Se dire que l'on a réussi sa journée. Ressentir la gratitude des parents qui partent travailler heureux de voir leurs enfants venir avec plaisir.

Je me suis sentie devenir au fur et à mesure de plus en plus professionnelle, fière du chemin parcouru par ma volonté de toujours revoir ma posture en choisissant en parallèle des formations adaptées.

J'ai décidé de cesser mon activité car je voulais sortir de chez moi, retrouver ma propre maison et ma famille. Je n'ai pas réussi à trouver le sas entre la vie privée et la vie professionnelle... Déterminez dès le départ la ligne entre les deux, protégez-vous pour ne pas vous laisser envahir!

J'ai donc découvert la collectivité, le travail en équipe, les structures plus ou moins grandes et un projet pédagogique. J'ai eu une première expérience en micro-crèche dans des conditions idéales (nombre de professionnelles par enfant, cadre, taille de la structure). Puis j'ai travaillé dans des structures où la norme était d'un adulte pour 8 enfants... Bien que ce soit légal je suis stupéfaite de ce quota. Je pense que l'idéal serait de 4 ou 5 grands maximum! Ce pourrait être tellement mieux pour tout le monde...

Mais quand on a la chance d'avoir trouvé sur sa route une super équipe soudée, on y arrive! Fatiguées nerveusement et physiquement, on ne lâche rien. J'apprécie de nous retrouver lors de réunions pour échanger, se parler, se soutenir, de ne plus me sentir seule face aux problèmes rencontrés... Pour moi il était primordial de retrouver une vie sociale, même pour gagner un salaire moins important.

À chacun d'y trouver son compte! Tout ceci est ma propre expérience et n'engage que moi mais ce serait à refaire je recommencerais mais peut-être à l'inverse: d'abord en crèche, puis comme Ass'Mat'.



Organisation périscolaire

Izabel, Ass'Mat' agréée

Lorsque je me rends à l'école maternelle à midi, avec un ou plusieurs enfants d'âges différents, pour aller chercher un « grand », il est essentiel que la table soit installée et le repas prêt à être réchauffé. En effet, un tout-petit sait très bien se faire entendre lorsqu'il a faim, et il est primordial de le satisfaire rapidement pour que l'ambiance sonore reste agréable, et que son taux de cortisol ne soit pas néfaste pour son développement. Les enfants plus grands prennent vite conscience qu'il est évident de donner à manger prioritairement aux plus jeunes.

Dans les faits, bien souvent, les bébés mangent à différentes heures de la journée, et pas spécifiquement à midi. L'idéal étant de s'arranger pour que les tout-petits aient mangé avant d'aller à l'école... Même si ce n'est pas toujours possible!

« Le grand prend souvent son statut très sérieusement, et tout le monde en profite. »

Une certaine forme de respect envers le plus grand de la part des plus jeunes s'installe aussi. Le grand prend souvent son statut très sérieusement, et tout le monde en profite. Que ce soit lorsqu'il m'aide à récupérer une sucette ou un doudou, lorsqu'il fait un câlin à un bébé ou qu'un plus jeune lui donne un bisou... tout est prétexte à se faire bien voir, que ce soit d'un côté ou de l'autre. C'est très beau et ce sont des moments merveilleux, qui restent gravés dans les mémoires.

Avec l'organisation périscolaire, nous sommes obligés de sortir tous les jours, ce qui permet de prendre l'air et de pouvoir effectuer de petites courses. Et puis, nous voyons d'autres adultes et enfants, c'est l'occasion d'échanger durant ce laps de temps, lorsque nous attendons l'ouverture des portes de l'école.

« Lorsque'il fait froid, qu'il pleut,
et qu'il faut habiller deux ou trois
bébés, cela est plus compliqué. »

Lorsqu'il fait froid, qu'il pleut, et qu'il faut habiller deux ou trois bébés, cela est plus compliqué. En effet, le premier habillé doit attendre que tout le monde le soit, et cela me prend beaucoup de temps et d'énergie.

En sortant de l'école, nous achetons le pain et lorsqu'ils sont en âge de mastiquer, les enfants apprécient d'en manger un morceau. Cette petite « gourmandise » les fait patienter avant le repas et ne les empêche nullement de manger de bon appétit à table.

En arrivant à la maison, on se déshabille et on se lave les mains. La table a été installée avant le départ, et les aliments seront réchauffés (micro-ondes ou casserole). Les enfants mangent sur la table du salon, assis sur des chaises à leur taille, les plus jeunes sur des chaises hautes. Je suis assise à proximité afin de veiller au bon déroulement du repas, et je débarrasse au fur et à mesure que les plats sont terminés. Généralement, c'est plat unique, avec viande ou poisson, légumes de saison et/ou féculents, suivi d'un fromage, yaourt ou autre laitage, d'un fruit frais ou d'une compote. Il n'y a pas de bonbons chez moi, et les frites sont absentes ! Il appartient aux parents de leur faire goûter certains aliments gras, sucrés, salés.

Les enfants mangent avec une petite cuillère et une petite fourchette, et sont secondés pour racler le fond de l'assiette. Je leur apprend à pousser

les aliments dans une cuillère, à l'aide de la fourchette. On se lave les mains en sortant de table et on passe aux toilettes ou sur la table à langer. Tout ce petit monde va se coucher avec tétine et doudou. C'est alors l'heure de déjeuner pour moi, tant qu'un plus jeune ne m'interpelle pas pour m'occuper de lui !

Le moment du repas est un instant de partage. On discute, ou pas, on regarde ce que fait le voisin de table, s'il mange bien son repas, et où il en est. Parfois c'est compliqué quand l'un mange vite, il faut réfréner ses ardeurs, sinon les autres ne suivent pas et ont tendance à zapper les aliments proposés, pour être au même stade que le copain. Il faut alors insister auprès du retardataire pour qu'il termine ce qu'il a commencé à manger.

Sauf consigne donnée par les parents, tout le monde mange la même chose, de préférence en même temps. Il faut veiller à ce que les enfants mangent de façon variée et selon leur appétit. Les quantités sont donc adaptées, et même si l'on n'aime pas, on goûte un peu de ce qui est proposé, quitte à prendre un peu plus de ce qui suit, si l'on a encore faim. Mais cela est rare, car les plats proposés sont simples, et ne contiennent rien qui pourrait provoquer une aversion durable (poivre, piment...). La cuisine n'est pas faite tout à fait comme à la maison, et certaines choses que l'on mange chez moi le plus sereinement du monde, ne passent absolument pas chez papa-maman ; et inversement. Certains aliments sont d'ailleurs cuisinés chez l'un et pas chez l'autre, ce qui permet à l'enfant de se forger un répertoire alimentaire plus étoffé.

Il peut arriver qu'un enfant soit allergique ou que sa religion implique certains interdits. À nous de nous adapter et de proposer des repas circonstanciés. Généralement cela ne pose pas de souci, l'aliment dont il est question n'est tout simplement pas cuisiné, et remplacé par un autre. Les enfants partagent les menus prévus aussi pour les adultes : mon mari, mon fils et ma belle-fille rentrent déjeuner et aident parfois à débarrasser la table des jeunes. À leur arrivée les enfants sont plus vifs et n'hésitent pas à les interpeller pour s'amuser et profiter d'un certain chahut... Mais je veille, et les débordements sont vite stoppés. Lorsqu'exceptionnellement il y a des crêpes, tout le monde en profite (si l'enfant est en âge de les manger, bien évidemment).

Enfin, à certains moments, les repas sont plus ludiques. Lors d'un anniversaire par exemple, je propose un plat particulièrement apprécié pour le héros du jour. On aura préalablement préparé le gâteau du goûter, tous ensemble... Ce sont tous ces instants qui nous font apprécier notre métier et nous permettent d'évoluer dans notre façon de faire et d'être. Merci aux enfants de nous faire avancer!!! Et merci aux parents de nous accorder leur confiance!

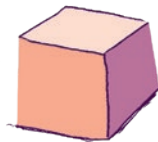
Vera, Ass'Mat' agréée depuis 5 ans
(agrément pour 4 enfants, dont 2 scolarisés)

Pour ma part, et je pense comme beaucoup d'Ass'Mat', je prépare mes repas la veille pour le lendemain ou tôt le matin avant l'arrivée des enfants. Comme ça tout est prêt et je peux m'occuper des petits : activités, jeux libres...

« Je mange avec les enfants.
Je trouve cela plus convivial. »

Vers 11h20, je fais manger le plus petit avant d'aller à l'école. Ensuite je prépare ma table. Quand nous rentrons, nous nous déshabillons, nous nous lavons les mains et passons à table. Je mange avec les enfants. Je trouve cela plus convivial.

Je ne refais pas le trajet à 14h afin de respecter le rythme du sommeil des petits. Lors des entretiens avec les parents, je les préviens avant la signature du contrat.



Accueils atypiques (allaitement, handicap)

Sada, Ass'Mat' agréée accueillant des enfants allaités

Dans le cadre de mes accueils, je discute avec des mamans qui ont choisi d'allaiter leur bébé. Elles se sentent parfois obligées de renoncer à continuer lorsqu'elles reprennent leur travail.

Mon rôle est de les accompagner si elles le souhaitent dans ce désir d'allaiter leur enfant, même après la reprise de leur travail. L'allaitement ne sera pas forcément exclusif, la combinaison entre l'allaitement et le lait artificiel peut très bien se passer. L'enfant et la maman continuent de bénéficier des apports de l'allaitement, et la maman choisit quand elle souhaite arrêter.

« L'échange entre la maman
et moi est primordial. »

Les sensibilisations proposées au relais par une association spécialisée dans l'allaitement me permettent de mieux gérer ces situations et d'accompagner les mamans dans cette démarche. Ce n'est pas toujours facile au début car le bébé a parfois un rythme irrégulier mais nous trouvons des solutions pour que l'allaitement continue. L'échange entre la maman et moi est primordial. Demander des conseils auprès des associations spécialisées permet également de trouver des solutions pour favoriser et faciliter l'accueil des familles (maman et enfant) pendant l'allaitement.

Déborah, Ass'Mat' agréée accueillant Axel, enfant porteur d'un handicap visuel

Je suis Ass'Mat' depuis seulement quelques années à la suite d'une reconversion choisie et souhaitée. Je n'ai donc pas beaucoup de recul.

J'accueille un petit garçon qui vient d'avoir 2 ans et qui est porteur d'un handicap visuel. Cette déficience a été découverte les premières semaines de son accueil.

Cette période a été bien sûr très difficile pour les parents. Je les ai soutenus et accompagnés du mieux que je le pouvais. Nous avons beaucoup échangé et nous continuons, comme pour tous les enfants que j'accueille, mais plus précisément sur l'évolution de sa vision et de son comportement, de ses progrès.

« À aucun moment il ne m'est venu à l'esprit de renoncer à l'accueillir. Je me suis cependant questionnée sur mes compétences. »

À aucun moment il ne m'est venu à l'esprit de renoncer à l'accueillir. Je me suis cependant questionnée sur mes compétences, n'ayant jamais eu dans mon entourage de personne porteuse d'un handicap visuel.

J'ai fait l'acquisition d'un ouvrage, prêté auparavant par une association, qui m'a permis d'avoir la meilleure approche possible, les bons gestes et de connaître les conséquences éventuelles de cette mauvaise vision. Par exemple comment l'accompagner dans l'apprentissage de la marche dans mon appartement puis dans les parcs afin qu'il se sente en sécurité, qu'il n'ait pas d'appréhension, de blocage.

J'ai fait l'inventaire des jouets et des jeux afin de lui proposer les plus adaptés, j'ai acheté des jeux format 3D, de la peinture associant couleur et texture...

En résumé, j'ai une attention particulière relative à cette déficience comme je pourrais avoir une attention spécifique pour un enfant hyper sensible, ou autre. C'est un enfant plein de vie, joyeux. Sa personnalité se développe, il fait des colères... et je réagis comme pour tous. Pour moi, Axel est un enfant comme les autres, il est adorable comme les autres enfants que j'accueille.

Les parents d'Axel, enfant porteur d'un handicap visuel accueilli par Déborah

« Elle contribue largement
à faire de notre fils
un enfant heureux. »

Quand nous avons découvert que notre fils Axel était porteur d'un handicap visuel, il avait 3 mois. Notre Ass'Mat' ne s'occupait de lui que depuis une semaine. Cette nouvelle donne n'a pourtant rien changé : Axel était toujours Axel et elle a continué à l'accueillir comme avant, lui offrant bienveillance, calme, sérénité, joie de vivre, alors que nous, ses parents, tentions tant bien que mal d'encaisser l'immense choc.

Depuis bientôt deux ans, Déborah nous accompagne au quotidien dans l'éducation de notre fils : nous échangeons beaucoup, elle nous fait part de ses observations, de ses initiatives, nous épaula, nous conseille. Elle a su s'adapter à Axel, en suivant pas à pas son évolution, en le traitant comme les autres tout en le prenant tel qu'il est.

Elle contribue largement à faire de notre fils, si mal-voyant soit-il, un enfant plein de vie, sociable et dégourdi, autrement dit, un enfant heureux.



Couples d'Ass'Mat'

Charles et Corine, Ass'Mat' agréés

Corine a démarré son activité en 2013 et Charles en 2017 avec respectivement un agrément pour 4 enfants et un autre pour 2. Aujourd'hui nous accueillons 5 enfants. Ainsi, nous avons dû nous équiper pour nous occuper de tout ce petit monde afin que tous les besoins, notamment de sécurité et de confort, soient satisfaits.

Notre appartement contient 3 chambres. Celle de notre fils de 21 mois, qui pour le moment ne la partage pas car nous estimons qu'il est important qu'il ait son espace à lui. La seconde est occupée par 3 enfants qui dorment tous dans un lit à barreaux. La dernière chambre est la chambre parentale, qui est occupée par un bébé. Dans celle-ci, chaque matin nous aménageons un lit à barreaux pliant que nous déplaçons en fin de journée afin de retrouver notre chambre en dehors des heures de travail. Nous avons aussi des couchettes adaptées aux enfants de plus de 2 ans, qui ne sont pas encore utilisées.

Nous proposons des repas équilibrés faits maison, même si certains parents préfèrent fournir le repas. Les enfants sont installés tous ensemble dans la cuisine, sur des rehausseurs ou des chaises hautes. Comme nous déjeunons avec eux, l'organisation est assez particulière car nous devons faire manger chacun 2 enfants à la fois ! Notre fils mange seul même s'il a encore besoin d'aide. Nous faisons en sorte que personne n'attende son tour.

Nous disposons de 3 tables à langer pour les temps de change. La principale est dans la chambre des petits. En cas d'urgence, nous utilisons celle de la salle de bain. La dernière étant celle de notre fils.

Chaque enfant peut profiter de jeux adaptés à son âge : jouets sensoriels et de motricité pour les tout-petits, jouets symboliques et de rôle pour les plus grands. La plupart sont rangés dans des boîtes à disposition.

Les enfants ont aussi accès à une petite bibliothèque. Nous avons également 2 tapis d'éveil et 3 tapis de motricité. Pour les balades, nous sommes équipés de deux poussettes doubles avec planches à roulettes. Ces deux poussettes peuvent accueillir des bébés de la naissance jusqu'à 3 ans.

Nous nous devons d'être très organisés. C'est pourquoi le ménage est fait en dehors des heures d'accueil, le soir après les départs ou le matin avant l'arrivée des petits.

L'espace de jeu principal est dans le salon, il est aménagé avant l'arrivée du premier enfant, ce qui favorise les transitions matinales.

Travailler ensemble n'est pas nouveau pour nous car nous l'avions déjà fait pendant 10 ans en entreprise et cela se passait très bien. Nous n'avons aucun doute sur le fait de nous retrouver à nouveau dans le même métier quotidiennement, même si c'était à la maison!

Nous pouvons profiter pleinement de notre enfant qui est ravi de voir arriver plein de copains chaque matin. Cela dit, pour qu'il se détache un peu et qu'il puisse voir autre chose, nous avons choisi de le mettre 2 jours par semaine en crèche depuis ses 10 mois. Il est très content d'y aller malgré un début difficile.

« Les parents ont l'avantage d'avoir deux adultes qui veillent à la sécurité de leur petit. »

Au départ, Corine travaillait seule avec 4 enfants et avait son organisation. Lorsque Charles a rejoint l'activité 5 ans plus tard, elle a dû revoir son organisation pour que lui aussi puisse s'y retrouver. Il a fallu repenser l'emplacement des lits dans les chambres, racheter du mobilier de rangement... Mais nous y sommes parvenus : chacun y trouve sa place.

Les parents ont l'air satisfait, ils ont l'avantage d'avoir deux adultes qui veillent à la sécurité de leur petit, et ils retrouvent une sorte d'esprit micro-crèche tout en restant au domicile de l'Ass'Mat'.

Damien et Lareina,

Ass'Mat' agréés, mariés, 2 enfants

Lareina a démarré son activité en 2003. Avant la mise en place de la Convention Collective, le Code du travail était parfois très compliqué à expliquer et source de tension avec les parents employeurs. La Convention a permis de donner aux Ass'Mat' un véritable cadre de travail.

Actuellement Lareina a un agrément pour 3 enfants. Damien l'a toujours soutenu dans les parties sécuritaires, logistiques et règlementaires, et après une première carrière dans l'armée, il a démarré son activité en septembre 2019 avec un premier agrément pour un enfant.

Deux grandes adolescentes grandissent à la maison, et depuis le premier agrément, toute la famille a vécu en présence de tout-petits et chacun s'y est habitué avec bienveillance.

« Chacun a son petit "plus"
qui permet de donner chaque jour
une touche de bonheur! »

Le logement a été adapté à leur accueil : sécurité de tous les espaces collectifs, espace d'éveil dans le salon démarqué par un grand tapis entouré d'une micro-bibliothèque et de meubles de rangement pour une grande variété de jouets.

Damien s'occupe des activités culturelles ou artistiques et Lareina, des danses et des chants. Chacun a son petit « plus » qui permet de donner chaque jour une touche de bonheur!

Des repas maison, préparés par l'un ou l'autre, sont proposés, ce qu'apprécient généralement parents et enfants. Les enfants mangent autant que possible ensemble autour de la table de la salle à manger, sur des rehausseurs ou des chaises hautes : chacun a sa place. Puis vient la sieste. Damien, Lareina et leurs filles mangent à ce moment-là.

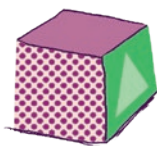
L'appartement comprend 3 grandes chambres. Celle des filles de la maison leur reste dédiée afin qu'elles puissent garder une certaine tranquillité, notamment pendant les vacances scolaires.

En fonction de la qualité et du rythme de sommeil des enfants accueillis, leurs lits ou leurs couchettes respectifs sont déplacés entre les deux autres chambres.

À deux, il y a bien moins de stress pour s'absenter quelques minutes pour un change ou un chauffe biberon... Si l'un s'absente quelques minutes, l'autre reste en présence des enfants.

Tout comme pour les sorties, si tout le monde est ensemble au parc, l'un peut s'occuper des plus grands (courir, jeux de balle) tandis que l'autre surveille les tout-petits, ou organise le pique-nique.

Travailler ensemble demande une bonne organisation, de la confiance en l'autre, et une bonne communication. Mais quelle que soit la difficulté rencontrée, cela permet de rester calmes et toujours montrer aux enfants une issue positive.



Maris d'Ass'Mat'

Mejdi

Je suis le conjoint d'une Ass'Mat'. Ma compagne s'occupe de notre fille de 2 ans à notre domicile, plus 2 enfants de 20 et 6 mois, de 7h30 à 18h30, 4 jours par semaine.

« Lorsque je rentre le soir je n'ai pas forcément envie d'entendre jouer, crier, rire, investir notre "chez nous". »

Le matin je suis souvent parti quand ils arrivent. Mais lorsque je rentre le soir les petits sont encore présents alors que je n'ai pas forcément envie d'entendre jouer, crier, rire, investir notre « chez nous »... Heureusement, cela se passe bien et nous avons la chance de bien nous entendre avec les différents parents employeurs, ce qui favorise une bonne ambiance.

C'est un métier assez prenant j'avoue. Sur notre espace de vie familiale, avec tous les jouets dans le coin travail du salon, mais aussi sur notre emploi du temps, avec un investissement important de ma compagne qui, une fois les petits partis, prépare la journée du lendemain (repas, activités, matériels, lavage des sols...). Travail auquel s'ajoute notre quotidien de parents !

Le plus difficile est qu'après une journée au bureau avec des collègues, je n'ai pas forcément envie de parler ou raconter ma journée alors qu'au contraire ma compagne qui a passé sa journée avec des « petits » a très envie d'échanger. Mais malgré tout, c'est un plaisir de voir grandir ces petits au fil des jours. Surtout lorsqu'ils reviennent ensuite me voir et me faire un petit coucou !

Hervé

Mon épouse s'occupe de 3 enfants (de 1 à 3 ans) à notre domicile, alors que je passe moi-même l'essentiel de mon temps sur place. Pour des raisons de responsabilité professionnelle, je n'interviens pas dans les soins ni dans la surveillance, mais il m'arrive souvent de communiquer avec eux, et de leur faire découvrir les choses qui m'intéressent. Quel plaisir de sentir leur curiosité!

Heureusement nous avons un grand appartement et je dispose d'une pièce pour m'isoler. « Heureusement » ne veut pas dire que la présence des enfants m'indispose, au contraire! Mais il faut reconnaître que sans une barrière physique, ces petits, même s'ils sont adorables, peuvent vite devenir envahissants.

Il faut également accepter le silence absolu qui doit régner pendant la sieste des enfants. Quelle catastrophe si l'un d'eux se réveillait et se mettait à pleurer, provoquant en cascade le réveil des autres et un concert de pleurs, alors que c'est le temps où mon épouse peut un peu se reposer!!! Pas de coup de téléphone autorisé, pas de bruit d'imprimante, à peine le son des touches de l'ordinateur...

L'envahissement de la maison par les jouets des petits doit aussi être pris en compte: il y a tant à expérimenter!

Enfin, et c'est peut-être le plus difficile à vivre, toute l'attention de mon épouse est concentrée sur « les enfants », et ce bien au-delà des heures d'accueil: les besoins des enfants, l'organisation de la journée des enfants, le repas des enfants...

Par chance, les petits dont s'occupe mon épouse lui manifestent en retour un attachement réconfortant. Et le soir venu, quand elle me raconte leurs faits et gestes, je peux m'enthousiasmer avec elle.



Enfants d'Ass'Mat'

Capucine, fille d'Elsa, Ass'Mat' agréée

« J'aime quand ma maman accueille des enfants car nous pouvons créer une grande famille. »

Je m'appelle Capucine et j'ai 10 ans, ma maman est nounou depuis que j'ai 1 an et demi. J'aime quand ma maman accueille des enfants car je peux faire plein de connaissances et nous pouvons créer une grande famille.

Ce que j'apprécie le moins, c'est que quand les enfants arrivent, elle s'occupe moins de nous et donc des fois on abandonne des jeux, cela me vexé beaucoup... Je suis alors obligée d'attendre. Parfois, il y a des enfants qui ne sont pas très gentils avec nous et c'est difficile de les supporter tous les jours. Mais j'aime beaucoup le métier de ma maman !

Elsa, Ass'Mat' agréée, maman de Capucine

Cela résume bien la particularité d'exercer notre métier avec nos propres enfants à la maison. Nous devons partager notre amour et notre affection entre tous ces enfants qui sont présents afin que chacun trouve sa place et se sente bien avant tout. Il faut faire la part des choses entre l'éducation que l'on donne à nos propres enfants et les règles instaurées pour tous.

Il est primordial de délimiter les espaces à la maison : la chambre et les jouets de mes enfants, ceux accessibles à tous... Mais j'assiste chaque jour à de beaux moments de partage, et les enfants créent entre eux des liens très forts.

Maryam, fille d'Ass'Mat' agréée

Le fait que ma mère travaille à la maison a des bons et des mauvais côtés. Tout d'abord, c'est bien parce qu'elle est souvent à la maison, on peut se voir, discuter, passer du temps ensemble malgré le travail. Elle est disponible pour m'aider si j'ai besoin. De plus, elle cuisine tous les jours donc le midi je peux rentrer chez moi au lieu de rester à l'école. C'est ce que je fais depuis la maternelle, les enfants qu'elle accueillait allant dans la même école que moi. Je ne suis jamais allée à la garderie, et juste un jour dans la semaine à la cantine.

Ensuite, j'ai l'habitude des enfants, vu que quand je suis née, ma mère était déjà Ass'Mat'. Je sais comment m'en occuper et aider ma mère si besoin. Cela m'a aussi permis de faire mes premiers baby-sittings.

Cependant, il y a aussi des mauvais côtés pour moi. Parfois, le matin, je peux être réveillée par les enfants et c'est assez pénible quand ça arrive. De plus, un enfant dort quelquefois dans ma chambre, ce qui fait que l'après-midi, je n'ai pas ma chambre disponible. Le lit peut rester dans ma chambre le soir et prendre de la place.

Enfin, dans la journée, les enfants peuvent pleurer et crier et c'est très embêtant pour me concentrer. En grandissant, ça devient plus compliqué pour travailler car les études elles-mêmes deviennent plus compliquées!



Infos pratiques

LES LIEUX RESSOURCES

La Maison de la Métropole (MDM)

Elle délivre l'agrément et valide l'aptitude à travailler. C'est une protection juridique. Le renouvellement d'agrément a lieu tous les 5 ans (bientôt 10 ans sous certaines conditions). Un dossier complet est à remplir avec une visite médicale chez le médecin traitant.

Des puéricultrices de la MDM viennent chez la professionnelle avec une longue liste de questions et de mises en situation (ex. : le déroulement d'une journée type). Elles vérifient la sécurité de l'appartement et du matériel utilisé. Elles tiennent compte de la présence d'escaliers ou d'ascenseur. Elles encadrent une qualité d'accueil et assurent une révision des connaissances. Elles mettent à jour les capacités d'accueil et vérifient que le nombre d'enfants accueillis est en adéquation avec la surface du logement. La MDM peut être sollicitée lors d'une demande de modification d'agrément. Elle peut aussi conseiller lors d'une situation délicate.

« C'est un accompagnement, des conseils et de l'écoute. »

La MDM accompagne les professionnelles dans la maîtrise de gestes techniques de soins.

Le RPE (Relais Petite Enfance)

Le RPE permet de trouver des réponses quand l'Ass'Mat' ou le parent se questionnent autour de l'accueil individuel : doutes, problématiques particulières, questions contractuelles.

« .. pour éviter l'isolement, évoluer dans ma profession, suivre des formations, obtenir des informations, avoir des échanges avec d'autres professionnels et participer à des temps collectifs avec des enfants. »

Pour les Ass'Mat' c'est un lieu :

- › de référence qui permet de rompre l'isolement ;
- › d'accueil, de plaisir, d'échanges et d'enrichissement entre professionnels ;
- › d'informations professionnelles sur le métier, les besoins d'accueil et les contrats ;
- › d'accompagnement à la formation continue et au soutien professionnel grâce aux intervenants extérieurs. Les groupes d'analyse de la pratique en soirée sont très appréciés ;
- › ouvert sur le partenariat avec différentes structures locales de proximité : crèche, maison de retraite, médiathèque...

- › de renforcement des compétences professionnelles globales sur les enfants;
- › de ressources : emprunt et prêt pour les enfants, parents et professionnels de supports liés à la Petite Enfance et de petits matériels.

Pour les parents c'est :

- › un point d'information concernant les demandes d'accueil ou un accompagnement administratif liés aux contrats;
- › l'avantage des temps collectifs : leur enfant entre dans une collectivité avec un cadre;
- › un accompagnement de leur Ass'Mat' dans ses pratiques quotidiennes.

Pour les enfants c'est :

- › une première approche d'une collectivité plus importante, un lieu de socialisation qui prépare les plus âgés à l'école maternelle;
- › la découverte de nouvelles activités.



OUVERTURE AU MONDE EXTÉRIEUR

Les médiathèques

- › Possibilité de bénéficier d'une carte professionnelle
- › Temps de lectures proposés aux enfants, spectacles, lecture libre
- › Consultation et emprunt de livres, cds, dvds pour les petits, et livres ou magazines professionnels, de bricolage, de cuisine...

Les MJC et Centres Sociaux

- › Spectacles jeune public
- › Animations autour du livre et de la motricité en fonction des âges
- › Rencontres avec d'autres professionnelles

COMPLÉMENTS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- › Les organismes de formation continue ou intervenants de la Petite Enfance laissent leurs coordonnées en fin de formation. Très à l'écoute lorsqu'ils sont sollicités.
- › Les soirées échange-débat en partenariat avec le relais à la MJC ou autres lieux, et les conférences proposées via le RPE ou relayées par les professionnelles.
- › Certains forums d'Ass'Mat' et internet (en restant vigilant à la justesse des informations).
- › Les professionnels santé de proximité : le kiné (apprentissage du mouchage), le médecin traitant, l'orthophoniste, le pharmacien...

INFORMATIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

- › La Maison de la Justice : en cas de litiges au niveau d'un contrat
- › Les syndicats d'assistantes maternelles
- › Le Centre des impôts
- › Pajemploi
- › Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte)
- › Service-public.fr

SUR LES QUESTIONS TOUCHANT AU HANDICAP

- › Les associations telles que La Souris Verte sur Lyon
- › l'Adapei 69
- › Réseau R4P
- › Cœur de mamans

SUR LES QUESTIONS TOUCHANT À L'ALLAITEMENT

- › Association IPA
- › Galactée

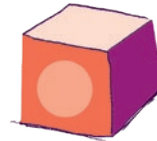
POUR ÊTRE ÉCOUTÉE

- › Point Écoute - Maison des familles
- › Ircem pour des temps d'écoute psychologique aux Ass'Mat'

QUELQUES OUVRAGES ET OUTILS DE RÉFÉRENCE

- › La Convention Collective Nationale (CCN) et le Guide des assistantes maternelles
- › Les magazines Petite Enfance: L'Assmat, Assistantes Maternelles magazine, Métiers de la Petite Enfance
- › Sur internet les vidéos professionnelles d'entretiens avec des psychologues
- › Les livres, CDs et DVDs Petite Enfance, outils de réflexion
- › Les soirées échange-débat avec des intervenants de la Petite Enfance (dans les MJC ou autres structures Petite Enfance ouvertes aux parents et aux professionnelles)
- › Annales CAP
- › Le livre le plus marquant : *Une vraie vie de Nounou* de Françoise Naser

« J'avais l'impression
que c'était de moi
qu'elle parlait. »



« Merci aux enfants
de nous faire avancer !!!
Et merci aux parents de nous
accorder leur confiance ! »

Merci à tous les partenaires, élus,
professionnels de tous horizons qui ont
encouragé et soutenu ce projet.

Merci à Marie et Pauline pour leur
implication et leur patience jusqu'à
l'aboutissement du projet.

Ce recueil est le fruit de trois années de réflexion et d'échanges entre professionnelles de la Petite Enfance : les Ass'Mat' agréées du RPE Les Alouettes (Lyon 8).

Elles nous offrent un témoignage « vivant » de la complexité et des exigences de leur métier en perpétuelle évolution.

Engagées dans une démarche de formation continue, elles retracent leurs pratiques et leurs postures professionnelles au quotidien avec justesse et émotion.

